

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, No. 39 New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 8 - 15 novembre 2023

UNE AUTRE CRISE ÉCLATE EN HAÏTI; MENACE DE SCISSION À L'HORIZON

Après le canal dans le Nord-Est, le Port Saint Louis dans le Sud Les Sudistes en colère disposés à se révolter...

Par Léo Joseph

Un bateau transportant une cargaison de ciment en provenance de Colombie se trouve ancré au Port Saint Louis, situé à Baie du Mesle, Saint Louis du Sud, depuis le 1er novembre déclenchant une crise encore plus gran-

de que celle du relancement de la construction du canal sur la Rivière Massacre ayant suscité la déclaration de guerre du président dominicain Luis Abinader contre Haïti. Il y a fort à parier que, se basant sur le comportement habituel du Premier ministre de facto Ariel Henry, aucune décision

heureuse ne sera prise pour résoudre cette crise. Mais, d'ores et déjà, se manifeste le crétinisme politique du chef de gouvernement de facto, faisant croire que la catastrophe attend au bout du tunnel.

En effet, ce navire ayant à son bord 78 000 sacs de ciment, selon

l'administration du port, une cargaison commandée par les hom-

bie a été prise, à la suite de la fermeture des ports et aéroports ter-

LA CRISE DE PORT SAINT LOUIS DANS LE GRAND SUD

Le régime de facto fait volte-face

Une équipe de douaniers des Cayes à l'œuvre...

Le conflit opposant le régime de facto dirigé par Ariel Henry aux opérateurs du Port Saint Louis, dans le Grand Sud, semble se résoudre sans coup-férier. À coup sûr, si cette décision se concrétise dans les faits, demain, mercredi 8 novembre, l'affrontement État-citoyens, qui s'annonçait, a toutes les chances de tourner court. Cette bonne nouvelle s'inspire d'un avis de l'agent maritime du bateau communiquant la toute dernière décision des autorités.

En effet, une source hautement autorisée a communiqué cet



Michel Patrick Boisvert, l'homme des mauvaises décisions initiales contre le Port Saint Louis.

te dernière information, qui nous est parvenue avant de mettre sous presse, indiquant un volte-face du pouvoir, qui a décidé de prendre la bonne décision pour mettre fin au bras de fer, qui datait déjà de six jours.

Selon le message officiel de l'agent maritime, le débarquement est autorisé à commencer dès le mercredi 8 novembre, au Port Saint Louis, avec le concours des douaniers des Cayes, avec présents en permanence, des

Suite en page 9



Illustration de la mobilisation pro déchargement du ciment à Port Saint Louis. Quel artiste a produit cette oeuvre ?

mes d'affaires des Cayes, chef-lieu du département du Sud. La décision de s'adresser à la Colom

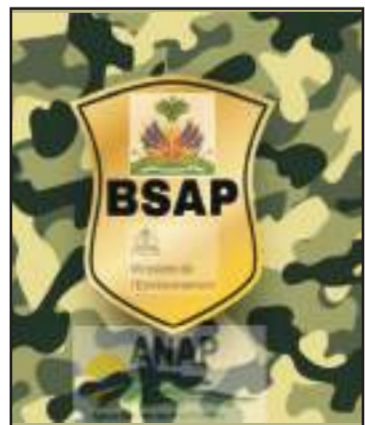
restres, aériens et maritimes de la République dominicaine, un des Suite en page 4

LES TRAVAUX DU CANAL SUR LA RIVIÈRE MASSACRE

Des soldats dominicains sur le territoire haïtien Des policiers haïtiens dépêchés sur les lieux

Par Léo Joseph

Les autorités haïtiennes se comportent comme si le conflit entre la République dominicaine et Haïti, autour de la construction du canal sur la Rivière du Massacre, n'existe pas, ou bien que l'inimitié des Dominicains à l'égard des Haïtiens peut être résolue sans aucune intervention diplomatique. Bien que Luis Abinader, le président dominicain, affiche une hostilité exprimée sous différentes formes, d'un jour à l'autre,



Le logo de la Brigada de seguridad de las aires

le leader de facto d'Haïti, le Dr Ariel Henry, se repose sur ses lauriers. Il semble qu'il applique la politique du laisser pourrir la situation, souhaitant une intervention de la communauté internationale. Mais le risque existe d'un acte irréparable de la part des voisins, se croyant autorisés à agir de la sorte, en l'absence d'autorité du côté haïtien. L'incident survenu à Dajabon, ville dominicaine en face de Ouanaminthe, illustre bien cette

Suite en page 2



President Joe Biden coozies up with his Dominican colleague Luis Abinader.

HAPPENINGS!

Missing at President Biden's White House summit: Ariel Henry

By Raymond A. Joseph

Last week, beginning on Wednesday, November 1st, President Joseph "Joe" Biden began his meetings with some Latin American leaders, by inviting President Luis Abinader to the White House, where he had a long conversation with the Dominican Head of State at the Oval Office. Of course, the situation in Haiti was discussed. We'll come back to that.

Continued on page 7

LES TRAVAUX DU CANAL SUR LA RIVIÈRE MASSACRE

Des soldats dominicains sur le territoire haïtien

Des policiers haïtiens dépêchés sur les lieux

Suite de la page 1

préoccupation.

En effet, plusieurs médias sociaux, et des organes de presse en ligne haïtien, ont tiré la sonnette d'alarme, dans l'après-midi du mardi (7 novembre), sur l'« incursion » de soldats dominicains en territoire haïtien, provoquant la colère des Haïtiens, qui ont immédiatement érigé des barricades enflammées.

Aucune information précise sur cette situation n'a été fournie, sinon que des rapports fragmentés sur la présence de militaires dominicain ayant traversé sur le territoire haïtien, tandis qu'au moins un hélicoptère survolait le territoire dominicain, de l'autre côté de la frontière, à Dajabon.

Dans les témoignages rapportés par les Haïtiens, il est signalé que les soldats dominicains étaient en mode d'intimidation des Haïtiens souhaitant arrêter la construction du canal. Il a été également indiqué que les Dominicains étaient montés à bord de véhicules blindés, et ont menacé les ouvriers haïtiens, qui travaillaient dans le canal et pointant leurs armés sur ces derniers.

En réponse à cet acte d'intimidation, les agents du BSAP (Brigade de sécurité des aires protégées) ont allumé des barricades enflammées, se gardant, toutefois, de donner une réplique militaire à cette provocation.

Des ouvriers du canal ont alors fait appel au secours de la Police nationale. Quelques ins-

tants plus tard, sont arrivés, sur les lieux, des agents d'unités spécialisées de la PNH, dont Polifront, BI et UDMO. Leur arrivée a provoqué l'applaudissement général des ouvriers, satisfaits qu'ils se soient présentés aussi vite.

Déployés sur la scène de la construction immédiatement après qu'a été décrété la permanence des travaux et lancé le slogan « *Kanal la pâ p kan pe* », les agents de la BSAP assurent la sécurité des ouvriers engagés dans la construction et les personnes venues les supporter à longueur de journée.

Il est aussi à signaler un incident bizarre, qui a été constaté avant l'arrivée des policiers : la population présente voulait s'attaquer au directeur de la BSAP, qui se propo-

sait de désarmer ces agents. Aucune information n'a été communiquée concernant les raisons de cette intervention.

Cet incident, survenu sans aucune prise en charge par le gouvernement central, semble laisser les ouvriers du canal, à eux-mêmes, en dépit de l'annonce, qui avait été faite, par le directeur de la BSAP selon laquelle cette organisation assure leur sécurité, Premier ministre de facto n'assume pas grand-chose en matière de responsabilité, y compris leur protection. Puisque Ariel Henry avait indiqué au président dominicain que la Brigade de sécurité des aires protégées est une organisation illégale, qui n'obtient pas de salaire du gouvernement haïtien. Selon toute vraisemblance, la tentative de désarmement des agents par le

commandant de la BSAP avait dû être ordonné par le chef de facto de la primature.

Dans la mesure où Ariel Henry a communiqué au président dominicain de telles informations sur cette organisation, cet acte d'intimidation de la part de militaires dominicains pourrait bien se répéter. Car Luis Abinader n'aura pas de sitôt renoncé à l'idée d'obtenir l'arrêt total de la construction du canal sur la Rivière Massacre.

En tout cas, l'incident de ce jour devrait porter le chef du gouvernement haïtien à lancer une vraie initiative diplomatique, en vue d'arriver à une résolution de ce conflit, que Luis Abinader semble piloter unilatéralement.

L.J.



SUR LA ROUTE DU CINÉMA

LE PROCÈS PETRO-CARIBE

Un scénario signé Jean Sénat Fleury (Analyse)

Par Dan Albertini

La révision a nettement débroussaillé pour l'un, comme elle a drainé des spasmes de confusion pour l'autre. Je garde le cap, l'irrésolu comme objectif. Je mets le voile sur la fin puisqu'il faut s'y rendre avec le peu d'émotion, c'est ma littérature. En outre, ce n'est pas ma formule, elle est du cinéma. Révision inévitable aussi avant analyse puisque quatre épisodes ont précédé à cause de l'ajout en commentaires critiques dans la fiction (l'imaginaire) de l'auteur. Sans vouloir l'inscrire au registre de la chaise vide du cinéma haïtien à l'UNESCO. Et, puisque nous logeons 2026 là où la presse annonce une joute oratoire dont l'équivalent se trouve dans la confrontation. L'épisode 2/4 se trouve lié dans les références de catalogues Hollis U-Harvard (réputation mondiale pour son école de Droit), à UC-Berkeley. L'Observatoire-slrdc se meut en fait à plein régime pour le procès d'un ancien mandataire des Fonds volatilisés aussi, sous l'égide de la Maison de verre (ici j'évoque Romuald Sciora dans sa critique sur l'organe global), la plus grosse boîte de pandore jamais égalée dans le monde connu d'antan. Les 10G USD de plus de Petrocaribe, étouffés.

L'analyse dans les critères de HAOLLYWOOD va certainement déplaire à la clientèle américaine qui se croit Hollywood forcé quand il y a Nollywood, Kollywood, Bollywood, Tollywood², Bollywood, tel le spectre hindi qui va si loin via Sandallywood à Jollywood, etc. Il y a aussi dans l'immersion-2104, l'œil critique, ouvrière d'Haollywood. Ainsi, la notion de l'instruction ne doit pas s'écarter d'une histoire réelle haïtienne en la personne de juge JS Joseph. Il avait, par défaut de la pratique en Républik, biaisé sur le principe pour se rendre au rendez-vous mal feutré dans le cadre de cette instruction. C'est hélas sous cet angle lu que j'ai sciemment reçu la menace à cause de la prose. Juge JS Joseph est du procès,

à titre posthume. *Cela ne m'effraie que dalle, j'y suis j'y reste!*

Je rappelle les faits présentés à ce procès sur la route du cinéma, en fait et en droit

[À l'analyse des 41 contrats signés en 2010 par le gouvernement haïtien, 6 ont été attribués dans le respect de la procédure d'appel d'offres. Les autres ont été signés avec des particuliers proches du pouvoir. La firme adjudicataire du marché public de travaux du Palais législatif, pour un montant de 33 millions de dollars, est créée le 28 juillet 2010 (Le Moniteur du 13 septembre 2010). Au moment de la signature du contrat, le 8 novembre 2010, elle ne compte donc que trois mois d'existence, alors que la loi exige cinq ans d'existence et d'expérience. Une entreprise dominicaine fraîchement fondée, après deux mois d'existence, a eu un contrat pour la construction de huit kilomètres de route, déjà tracée, pour 33 millions de dollars. La moyenne internationale se situe aux environs d'un million de dollars par kilomètre de route. Une autre firme dominicaine a obtenu un contrat pour un montant de 133 millions de dollars au mois de novembre 2010, alors qu'elle a vu le jour en mai 2006. Une troisième firme appartenant au même propriétaire dominicain, qui a obtenu le marché pour la construction des huit kilomètres de route, obtient un contrat de 178 millions de dollars].

En entamant cette analyse critique avant de terminer la sémantique de la mémoire procédurale qui fait tant défaut à la tenue matérielle d'un procès depuis ces lunes malsaines politiques, il y a la méthodologie qui draine toute une chaîne de réaction. Je le sais, je fais face à bien de lâches, de vendeurs de patries pour la bouchée d'appréciation exogène ignare (US). Enquêteur spécial, je l'ai suggéré depuis 2018 quand le sudiste yankee eut bu sa *bière-Trump-ée*. Le critère de la méthodologie doit ici s'asseoir sur la rigueur de l'objectivité réclamée

au crédit d'Haollywood.

Entamons par « *la coupe du monde de football partagée sur l'hémisphère Nord des Amériques est la passion reine à Républik* ». C'est de l'imaginaire sans bornes, mais utilitaire.

Poursuivons avec cette passion convoquée qui confirme l'imaginaire *in texto*. Les émotions sont soulevées à hauteur de l'assassinat du président JFK, **Hollywood s'inquiète**. C'est le crédit.

Je termine là, Haollywood délivre sur 'grand écran' sur la route du cinéma. En confirmant cette fin de phrase : *'répond magistralement à la commande : en quêteur spécial', c'est SLRDC!*

De cet imaginaire prescrit, d'Hollywood qui s'inquiète sur la route du cinéma, l'auteur soutient :

[quant aux contrats de gré à gré, d'un montant de 83 millions de dollars américains, une seule firme, en six mois, en décroche 9 pour une valeur de 33 millions; une autre en obtient 16 pour 6 millions. De ces 35 contrats de gré à gré, 16 furent signés en une seule journée, le 12 mai 2010. À côté de ces contrats signés avec des firmes dominicaines pour plus de 380 millions de dollars, la location de deux hélicoptères pour 1,5 million de dollars par an est un exemple clair de la corruption dans l'État et de la mauvaise gouvernance du pays].

Les chiffres sont-ils exacts, inexacts, pour la simulation qui accorde le même tempo aux gens de la Défense comme à ceux du ministère public, dont l'ajout des Petro Challengers. De ce fait, il faut remarquer l'ouverture de l'auteur au *tri céphalote* de la barre plus à la présidence puisque tout le monde doit vivre au procès malgré la contumace contre Lamothe Étienne, *l'autre feuille*.

L'auteur a-t-il péché par célérité avant de relire son plan initial, puisque dans l'intemporel ?

Veut-il décélérer pour fin d'intelligence, remarquant l'intemporel hors du Droit et du fait ?

L'instruction a-t-elle été biaisée comme dans JSJ, déjà balisée. Communiquant avec l'accusé ?

Le procès est-il réellement souillé, et pourquoi la défense dévoile une présence marchande ?

Lamothe Étienne était-il déjà condamné bien avant la contumace, le juge étant la rue aussi ?

Michel Lamothe va-t-il déposer une plainte pour harcèlement judiciaire de la part du juge ?

Le juge a-t-il alors laissé la trace compromettante, soit par autoritarisme soit par négligence ?

Le Conseil de la défense va-t-il demander le désistement du juge pour trafic d'influence ?

Le juge qui siège est-il une main exogène qui piétine le Droit haïtien pour une école tierce ?

L'auteur fait-il de la politique exogène dans le procès en Républik pour gagner des prébendes ?

Voici ce qu'il dit à l'origine

[À la lumière des résultats obtenus et des irrégularités relevées, «il est permis d'affirmer que le programme EDE PEP a été un vaste gaspillage de fonds publics», écrit la Cour des comptes, dans son deuxième rapport sur la dilapidation des fonds Petro-caribe. Des centaines de milliers de bénéficiaires sans numéro de téléphone. Tout ce gaspillage, selon la Cour, « a été orchestré au nom de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au détriment des populations les plus vulnérables censées être les bénéficiaires du programme »].

Oui, l'auteur est dans la tête du juge, dans celle du ministère public, du greffier par la procédure en cours, dans celle des accusés distinctement et conjointement, avec en sus celle du Conseil de la défense. Élargissons de Petro Challenger à l'Arsenal de sécurité de la Justice comme de la cité. D'où, il fait dire à qui il veut ce qu'il veut contrairement au trial bon de faire dire à titre posthume : *nazis, Japs*, tous ceux qui perdent d'office à toute action pour diffamation après apocalypse. Pour quoi, la réponse est ici avant 2026, il dit, je cite.

[De plus, la Cour a révélé avoir « décelé des indices concordants de malversations financières d'une partie des fonds censés être alloués aux bénéficiaires du volet transfert d'argent et notamment les projets *Ti Manman Cheri, Kore Etidyan, Bon Dijans/Bon de solidarité* et *Kore*

Moun Andi kape »].

En nommant ces programmes gouvernementaux, l'auteur ne sait nier son attaque frontale par le fait, dans le Droit haïtien, dans le réel. Il ne me revient pas de défendre sa thèse imaginaire, il est le seul fatal, puisqu'il juge a fortiori en écrivant ainsi ceci, car je suis de SLRDC, pas attorney.

[*Ti Manman Cheri* : la Cour découvre que 20,850 bénéficiaires "fictifs" ont été payés et n'avaient jamais eu un numéro de téléphone. Cantine mobile, le gouvernement a ordonné le décaissement de 13 millions de dollars et la Cour n'a obtenu aucune preuve sur l'utilisation de ce montant. S'agissant du projet *Kore Etidyan*, les chiffres sur le nombre d'étudiants inscrits sont erronés, car ayant été gonflés et ne correspondant pas à la réalité. L'enquête sur les projets 'Bon de solidarité/Bon Dijans', a révélé qu'un total de 60 757 bénéficiaires fictifs ont été payés. Le FAES a gonflé artificiellement les montants avancés comme transfert direct aux mains des bénéficiaires soit en espèces ou en nature].

C'est l'œuvre littéraire qui pose avec sa facture tirée du crédit de la formation *de l'école de*. Ici, il pêche contre lui-même en tentant de faire de l'ombre à l'école du Barreau pour Bordeaux.

[L'enquête a révélé en outre que les montants des paiements allégués ne correspondent pas à la réalité. Une avance de plus d'un million de dollars était transférée à *CHAL CONSTRUCTION* pour la réhabilitation du tronçon de route Carrefour allant à Trois-Anse à Foleur. La Cour démontre, images à l'appui, qu'aucune activité n'a eu lieu jusqu'à maintenant. De plus, les décomptes relatifs à l'exécution du projet n'étaient pas disponibles dans la documentation fournie à la Cour par le *MPTC*. L'équivalent (quatre-vingt millions six cent soixante-deux mille cent soixante-seize et 45/100 gourdes (HTG 80,662,176.45), tiré des crédits budgétaires alloués au Projet « Réhabilitation du tronçon Port-de-Paix – Port-Margot » est utilisé à d'autres fins. Amélioration de la route Ennery-Cap-Haïtien : environ \$6 millions pour un projet « géré de manière négligente » selon la Cour].

Il faut dire que jusqu'ici, l'auteur n'a encore imposé au juge une commission rogatoire dans le but de vérifier indépendamment, et de constater collectivement les

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

UNE AUTRE CRISE ÉCLATE EN HAÏTI; MENACE DE SCISSION À L'HORIZON

Après le canal dans le Nord-Est, le Port Saint Louis dans le Sud

Les Sudistes en colère disposés à se révolter...

Suite de la page 1

des fournisseurs de ces produits à Haïti. Les commerçants sudistes croient, par cette décision, fait collaborer à la politique des autorités haïtiennes ayant déclaré vouloir trouver d'autres pays importateurs vers Haïti, pour suppléer à l'absence d'exportation de produits dominicains vers Haïti. Mais les importateurs du Grand Sud ont vite découvert qu'ils s'étaient terriblement trompés, quant aux bonnes intentions de la gent au pouvoir, par rapport au bien-être des populations sudistes, en particulier, et du pays en général.

Comprenant que la cause principale de l'isolement du Grand Sud de la capitale est imputable aux gangs armés imposant leur loi sur le tronçon de la Route nationale numéro où le trafic terrestre (camions commerciaux et transports en commun) est sujet au kidnapping et aux rançons des bandits, les obligeant à renoncer à utiliser cette autoroute nationale. Ils sont obligés de chercher d'autres moyens de faire aboutir dans leurs régions les marchandises dont leurs zones ont besoin.

Mouillé au Port Saint Louis, le bateau colombien était soumis aux formalités légales, inspections par la Brigade de lutte contre les stupéfiants (BLTS) et des douaniers. Mais une fois ces étapes franchies, le personnel du bateau devait apprendre qu'il n'était pas autorisé à débarquer son chargement à Port Saint Louis, et qu'il devait rebrousser chemin pour aller jeter l'ancre à l'Autorité portuaire nationale (APN), à Port-au-Prince, ou bien au port de Miragoâne, dans le département des Nippes.

Pierre Léger, président de Port international du Sud (PIS), la société d'exploitation du Port

Saint Louis, a déclaré à *Haïti-Observateur*, qu'il a été renversé par le comportement des autorités haïtiennes, dans ce dossier. Selon lui, il pensait que les dirigeants de tous les pays et de toutes nationalités ont pour objectif principal de « servir le peuple ». Surtout dans cette situation délétère dans laquelle l'a enfoncé ceux-ci. Il dit s'imaginer que l'équipe au pouvoir va devoir se ressaisir en prenant les décisions appropriées.

Précisant qu'il était présentement hors du pays, en voyage en Suisse, donc ne pouvant suivre l'évolution de cette crise qu'à distance, il m'a invité à interroger l'administration du port, en Haïti. Contacté, également par téléphone, à Port-au-Prince, un des directeurs, voulant s'exprimer sous le sceau de l'anonymat, a donné pour ce détail relatif à ce conflit opposant l'État haïtien à l'administration du Port Saint Louis. Il s'agit, en fait, d'une dispute opposant les commerçants du Grand Sud au gouvernement Henry.

Trop peu trop tard !

D'après cette personne, dans un premier temps, le pouvoir, à Port-au-Prince, imposait au bateau d'aller mouiller dans le port de la capitale (APN), ou celui de Miragoâne, pour effectuer le débarquement de sa cargaison. Mais, a-t-elle indiqué, lundi matin (6 novembre), le ministre des Finances a nuancé la position du gouvernement, suivant la note suivante émise par un associé, qui avait parlé au grand argentier du pays : « Messieurs/Mesdames. Est-ce que vous êtes tous assis? Le ministre des Finances est d'accord pour permettre le débarquement de la cargaison du ciment sur le *MV CYGNUS* moyennant 2 choses : que l'agent maritime refait la déclaration pour cette cargaison à Miragoâne ou à Port-au-Prince et paie toutes les obliga-

tions douanières et que des douaniers de Miragoâne se déplacent au Port St. Louis pour le contrôle douanier ».

Dès que la décision du gouvernement central indiquant le déplacement du bateau colombien de Port Saint Louis à l'APN (l'Ouest) ou à Miragoâne (Nippes), les habitants des régions avoisinantes de Baie du Mesle, exaspérés, sont montés au créneau. Au lendemain même de l'arrivée du navire, soit le 2 novembre, la Route nationale numéro 2 était bloquée au niveau de Solon. Un gros camion était placé au travers de la chaussée et de grosses pierres étaient alignées, entravant le passage. Quoique puissent décider les autorités, autre que le débarquement du « *MV Cygnus* » à Port Saint Louis même est « inacceptable ». Cette position des Sudistes s'est encore radicalisée, car ils se disent disposés à se déclarer « indépendants » de Port-au-Prince, car ils peuvent trouver dans leur sein des femmes et des hommes compétents pour les sauver de la gestion calamiteuse d'Ariel Henry. Critiquant vertement celui-ci, les citoyens du Grand Sud (soit quatre départements, plus une partie de l'Ouest), se disent que, arrivé au pouvoir où, sous l'administration Jovenel Moïse, les bandits armés commençaient à établir leur autorité sur Martissant, au sud de la capitale, le Dr Henry n'a rien fait pour les chasser, comme, en fait, cela devrait incomber à tout gouvernement normal à la tête d'un pays.

Tout compte fait, les citoyens du Sud se déclarent totalement insatisfaits de la dernière décision des autorités exprimée par l'organe du ministre des Finances. C'est pourquoi j'ose, en leurs noms, lancer le slogan suivant : « *Bato MV Cygnus la pa p fè youn pa Kita youn pa Nago, avan l debake siman an* ».

Le régime Henry aux prises avec une société anonyme communautaire

Le comportement d'Ariel Henry et de son équipe, dans la gestion du dossier du Port Saint Louis, met au grand jour l'ignorance du pouvoir, qui ne semble pas comprendre qu'il a affaire à forte partie, principalement en raison de la nature des antagonistes, dans ce litige, les « vrais propriétaires du port », une entreprise bien différente des sociétés traditionnelles.

En effet, c'est encore Pierre Léger, qui met en évidence cet aspect du conflit. Il évoque, en effet, les vrais citoyens concernés par cette décision maladroite des dirigeants. Il remonte, pour cela, à l'origine de la mise sur pied de la société « *Port international du Sud S.A.* », le propriétaire du Port Saint Louis. Selon M. Léger, de concert avec ses alliés, voulant lancer le développement « *par le bas* », et faisant appel à toutes catégories d'actionnaires, créant des conditions pour attirer des paysans, des citoyens du pays profond à devenir partie prenante de cette société. C'est pourquoi, parmi les actionnaires de cette société se trouvent ceux qui ont payé leurs actions en contribuant un cabri, une vache, un pourceau, un manguier, un avocatier ou tout autre arbre ou animal monnayable. Cela signifie que Port Saint Louis appartient à toute la communauté du Grand Sud. Dans ce cas, quand le gouvernement prend une décision qui va à l'encontre des intérêts de Port Saint Louis, c'est quasiment tous les Sudistes qu'il a sur le dos.

Dès lors, quand ces derniers introduisent le concept de la « *séparation* », dans le débat, la dispute prend une allure extrêmement sérieuse. Tant pis, si les femmes et hommes du pouvoir minimisent cette menace, au point de vouloir continuer à afficher son ignorance des enjeux politiques du pays, particulièrement les tournants et aboutissants de cette crise, et à se comporter comme des étourdis. Avec la crise du canal sur la Rivière Massacre en gestation, plus de 70 % de la capitale contrôlés par les gangs armés, en sus des services publics non livrés par les autorités, ainsi que de nombreuses institutions de l'État rendues dysfonctionnelles, il faut se demander si la capitale elle-même et d'autres départements du pays, également insatisfaits de la gestion des affaires publiques par Ariel Henry, ne se mobilisent dans le même sens que les citoyens du Grand Sud.

Qu'en est-il de l'expansion du Port Saint Louis et d'un aéroport international dans le Sud ?

Aucun doute les responsables de Port Saint Louis avaient des rapports normaux avec les dirigeants haïtiens. On en veut pour preuve l'arrivée et le déchargement, sans encombre, de trois bateaux étran-

gers, durant l'année 2022. Mais pour celle en cours, le fonctionnement de cette institution s'est heurté à l'hostilité des dirigeants, se montrant avares d'informations, en ce qui concerne les raisons de ce changement de protocole. Dans un pays comme Haïti, évoluant sous l'empire de la corruption, il y a lieu de craindre que ce problème soit lié à cette dernière situation.

D'où des questionnements sur le projet d'expansion de Port Saint Louis, dont l'étude du plan a été déjà faite. Mais, vu les difficultés administratives auxquelles sont confrontés les dirigeants de cette entreprise, se voyant tenir la dragée haute par l'État, ils doivent beaucoup hésiter à aller de l'avant avec un tel projet. Pourtant ces installations maritimes fonctionnant à l'état normal ne manqueraient pas, avec l'affluence des arrivées de bateaux pouvant devenir la norme, d'exiger de meilleures conditions de fonctionnement, justifiant une version plus moderne de Port Saint Louis.

Si ces installations maritimes avaient accueilli trois bateaux, sans anicroche, l'année dernière, il faut croire que d'autres « raisons » sont à la base de cette crise. Si le Premier ministre de facto se soucie vraiment du bien-être des citoyens et qu'en tant que la plus haute autorité du pays il a le dernier mot dans les grandes décisions affectant le bon fonctionnement de l'État, on doit s'attendre que soit lancée une enquête autour de cette crise, afin d'identifier l'auteur de ce blocage imputé, le plus naturellement du monde, à M. Henry et à son équipe. De même, depuis longtemps l'ambition de Pierre Léger consiste à doter le Grand Sud d'un aéroport moderne pouvant mieux servir cette communauté, mieux encore que celui situé à Laborde, en dehors de la ville des Cayes. Dans l'esprit de M. Léger, un vrai aéroport international devrait se situer logiquement dans la région d'Aquin, qui pourrait desservir le Sud, le Sud-Ouest et même les Nippes.

Au moment où le conflit lié à la construction du canal sur la Rivière Massacre fait couler beaucoup d'encre et de salive, critiquant sévèrement le Dr Henry, il est certain que cette tendance ne fera que se renforcer, si les décisions restent inchangées dans la crise du Port Saint Louis.

L.J.

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

NÉCROLOGIE

Hommage à Jean-Claude Sanon

Par Louis Carl Saint Jean

C'est avec beaucoup de douleur que ce matin, grâce à la page WhatsApp de mon grand ami Wilfrid « Tcho » Gervais, l'ancienne star de l'ASC et de l'Étoile Haïtienne, j'ai appris la nouvelle du décès de Jean-Claude Sanon. J'en fus vraiment bouleversé.

Je ne me risquerai pas à parler ni de l'économiste ni de l'ancien gouverneur de la Banque Nationale de la République d'Haïti, ne connaissant rien de son bilan à ces titres. Je me pencherai simplement sur ses hauts faits en tant que chroniqueur sportif.

Fol admirateur du football de puis ma tendre enfance, j'ai toujours voué une très grande admiration à nos anciens commentateurs sportifs. Je n'ai jamais entendu de la « voix d'or » d'Antoine Héraud, retransmettant les rencontres du Parc Leconte sur les ondes de la HH2S. C'est que dans les années 1940-1950, je n'étais pas encore de ce monde. Je n'ai pas non plus le moindre souvenir de Serge Ambroise. J'étais encore gosse lorsque, dans les décennies 1960, celui-ci faisait la pluie et le beau temps à Radio Port-au-Prince.

Mes héros dans le domaine de la radiodiffusion sportive ont été les speakers des années 1970. Ils furent tous des intellectuels de belle eau, les uns plus brillants que les autres. Ils se nomment : Dr Yves « Dadou » Jean-Bart, Dr Grégoire Eugène, Jr. (Gréguy), Robert Faton, Bob Lemoine et l'ingénieur Pierre-Paul Charles. N'en déplaise à ce merveilleux quintette, il y a un sixième que je considérerais comme une idole. Pour nous autres écoliers et étudiants de la décennie 1970, il était la référence. Il était de très loin le meilleur. Il s'appelait Jean-Claude Sanon.

Il y avait un tout p'tit quelque chose, une magie inexplicable en Jean-Claude Sanon. Du train dont vont les choses, je pense qu'il sera très difficile de trouver un autre journaliste sportif de sa tempe à l'avenir. En commentant les matchs, il rendait le spectacle vivant. Il mettait l'auditeur dans les gradins, soit au-dessous de « Etema » ou derrière le camp sud, où régnait toujours une ambiance à tout casser.

D'abord, Jean-Claude Sanon avait incité les jeunes écoliers et étudiants des années 1970 à prendre goût aux choses de l'esprit. À l'entendre parler, on rêvait de venir comme lui, doté d'un verbe élégant et précis. Ses mots coulaient comme l'eau de source. Souvent après une rencontre de

football, entre nous, sous les lampadaires, on se mettait à l'imiter.

Le poète et dramaturge Joseph Camy Dépas, à l'époque en première année à l'INAGHEI, l'avait surnommé à juste titre « l'artiste et le philosophe de la radiodiffusion sportive haïtienne ». En effet, seule la voix de Jean-Claude Sanon pouvait déclamer avec une rare élégance les vers que ciselait Guy Saint Vil ou les proses que dessinaient Philippe Vorbe et Jean-Claude Désir (Tom Pouce) sur la pelouse du stade Sylvio Cator. Ces messieurs faisaient avec un ballon rond sur le terrain ce qu'Émile Roumer, Carl Brouard et Jean Brierre faisaient avec une plume sur un morceau de papier : de la pure et de la haute poésie !

Hormis Jean-Claude Sanon, seul un ethnologue ou un ethnomusicologue pouvait expliquer les plongées d'araignée d'Henry Francillon et de Wilner Piquant, les morceaux de yanvalou que dansaient Ernst Jean-Joseph et Raphaël Alexis, les pétros de Wilner Nazaire et d'Arsène « Pelao » Auguste, les pièces de contredanse qu'exécutaient Pierre Bayonne et Nono Jean-Baptiste, les menus de Wilfrid « Tcho » Gervais et de Jean-Michel Malenkov, les dyoubas de Jean Louidor Labissière et de Fritz Bobo, les congos de Manolo Sanon et de Guy François, les pas d'ibo de Roger Saint Vil et d'Eddy Antoine, sans compter les formes d'une « fusée d'or » que prenaient à souhait Fritz « Fito » Léandre et Claude Barthélemy et les « boules de feu » de Joseph Obas et de Serge Célestin.

Et, Dieu du Ciel, quel galvaniseur était cet homme ! Deux exemples illustreront ma pensée. D'abord, à l'époque du tournoi de la Concacaf (novembre 1973 – décembre 1973) – à mon avis la plus belle époque du football national -, Jean-Claude Sanon avait galvanisé tout le pays pour assurer la qualification de notre équipe nationale à la Coupe du Monde de football qui devait se disputer en Allemagne de l'Ouest en juin 1974. Ses émissions matinales sur Radio Métropole nous firent alors rêver d'une autre Haïti, d'une meilleure Haïti.

J'en viens au second point. Nous sommes au début de novembre 1976. Le Beerschot AC (d'Anvers) exige de la Fédération Haïtienne de Football (FHF) un versement de 20 000 dollars pour permettre à Manno Sanon d'aller jouer deux matches importants contre Cuba, le premier à la fin de novembre à la Havane et le second à Port-au-Prince, début décembre.

La FHF ne pouvait pas répondre à cette exigence, ses caisses étant vides. Jean-Claude Sanon, Bob Lemoine, Maurice Duquet et d'autres dirigeants de Radio Métropole concoctent une idée géniale. Ils organisent une vée de fonds (appelée « marathon ») pour recueillir le pactole. « En l'espace d'un cillement », le peuple, du médecin au cireur de



Jean-Claude Sanon

bottes, s'est mis debout et la somme a été recueillie. Quel bel esprit de solidarité ! C'est l'esprit de Vertières, l'esprit de nos ancêtres !

Jean-Claude Sanon, lui-même ancien footballeur, avait sa façon à lui de faire voir en chacun de nos joueurs un demi-dieu. Qui peut oublier son célèbre « Philippe Vorbe tourne en rond, cherche un partenaire démarqué. Il le trouve en la personne de Guy Saint Vil... » C'était le délire, le tonnerre au stade Sylvio Cator provoqué tant par la prouesse de nos

équipiers que par l'excellence de ce speaker derrière les micros de Radio Métropole.

Cette fois-ci, il n'y avait pas de prolongation. Nous obtînmes notre billet pour Munich ! Quel moment glorieux ! Ô temps, nous reviendras-tu ?

Ce qui me plaisait également en Jean-Claude Sanon était son constant souci d'objectivité et son amour du beau et du noble. D'abord, nul ne pouvait détecter s'il était « étoiliste », « racingniste », « violettiste », « aigle-noiriste »... Ses analyses se faisaient avec impartialité et lucidité. À sa façon, il était le « record à signaler ».

Jean-Claude Sanon, comme le faisait Marc Duverger dans la musique haïtienne, avait pris plaisir à promouvoir les joueurs et les équipes des autres villes du pays. Contrairement à certains « messieurs de la ville », il ne les ostracisait pas. Lors de l'historique rencontre Haïti -Uruguay (0-0), en juin 1973, il avait appelé le Capois Wilfrid « Tcho » Gervais « le nouvel espoir de notre football, qui mérite sa place dans notre sélection nationale ». Au cours de l'Inter-Régional 1975 à 1978, il n'avait cessé de faire l'éloge du demi jérémyen Eric Saint Fleur qu'il baptisa « l'homme aux mille poumons », de l'ailier gauche cayen Jean-Joseph Mathelier, des avants gonaïviens Jacky Jean et Roland Jean, etc.

Et comme Jean-Claude Sanon était exigeant ! Nous sommes en été 1975. Un club de football de vacances envoie une annonce pour être passée dans son émission. Il s'appelait « Jamais Do do ». Sans prendre la tangente, il dit à peu près ceci : « Je demande aux dirigeants de cette équipe de

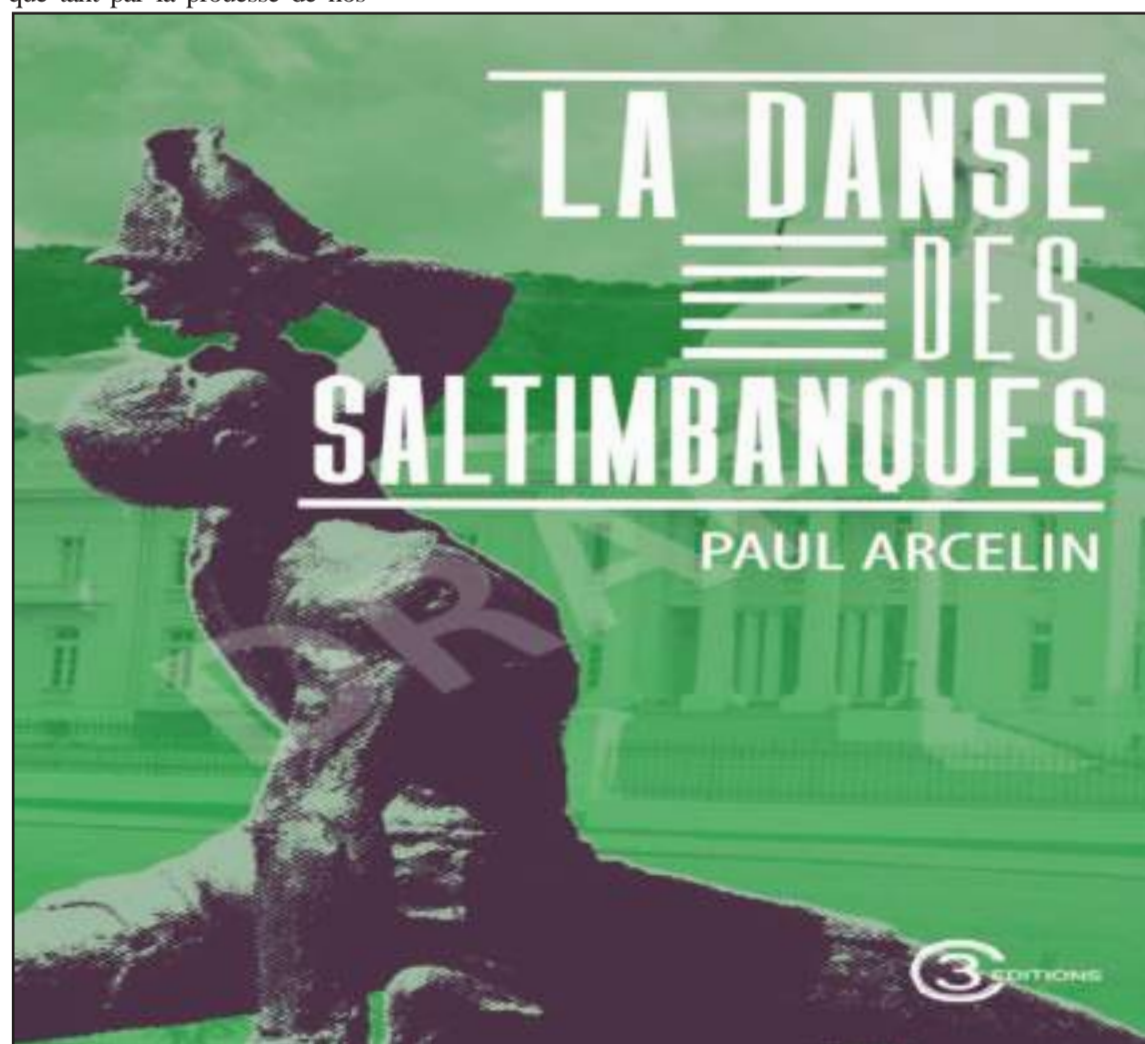
choisir un autre nom, sinon, je ne vais plus passer ses annonces. Nous devons donner une meilleure image à la jeunesse haïtienne. On n'appelle pas ainsi une équipe. » Peu de temps après, il récidive en demandant aux responsables de l'équipe « Fann Fwa » de penser à un autre nom. L'homme était fait pour les belles choses ! Quel homme !

Pauvre Jean-Claude Sanon ! Au cours de ces trente dernières années, on a trouvé des partis politiques portant des noms encore plus bizarres et indigestes que « Jamais Dodo » et « Fann Fwa ». Sont devenus admissibles des noms qu'on ne pouvait même pas entendre, jusque dans les décennies 1970, dans les combats de coqs déroulés dans nos fameux « gagè ».

C'est une gageure de vouloir retenir le temps, notamment le beau temps. Bientôt, les Gréguy, les Dadou, les Faton, les Bob Lemoine, les Pierre-Paul Charles, les Jean-Claude Sanon devaient raccrocher les microphones. De puis lors, les temps, admettons-le, ne sont plus les mêmes. Les temps ne sont plus sereins. Et c'est dommage ! Dommage ! Dommage !

Jean-Claude Sanon n'est plus. Il ne reste que la nostalgie de sa voix et la magie de ses analyses. Bon voyage, vieux frère. Puissent les dieux de notre football, les Fito Regnier, Raphaël Sanon, Antoine Tassy, Gérard Haig, Sénatus Lafleur, Joseph Obas, Ernst Jean-Joseph, Manno Sanon et les autres l'accueillir à bras ouverts dans leur royaume. Que la terre lui soit légère !

Louis Carl Saint Jean
louiscarl@yaho.com
31 octobre 2023



Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Kòm tout lapriyè gen « ensi swatil » n ap tann pa Premye minis defakto Ayiti a !

Se pa nou menm ki envante anyen, se Premye minis de fakto Ayiti a, doktè Ariel Henry (Aryèl Anri), ki te vin ak koze a. Li te di nan dat ki te 7 fevriye 2024, li pral pase gouvènman an bay youn prezidan ke pèp la li menm chwazi, nan bonjan eleksyon.

Soti ayè, 7 novanm nan, pou rive sou 7 fevriye 2024, se egzaktman 3 mwa, epi pa gen okenn eleksyon ki pral fèt anvan sa pou pawòl li ka akonpli. Antouka, kesyon eleksyon an pa entere l. Pa gen okenn eleksyon ki fèt jan l te di sa te pral fèt depi l te di pawòl li a, nan dat 21 desanm 2022, apre l te fin siyen akò avèk gwoup sesè, gwoup se lòtò, pou di se san mank «*Eleksyon jeneral pral fèt nan lane 2023 a, epi nouvo gouvènman an pral ens tale le 7 fevriye 2024*».

Se sèl enbesil patante ki ka konprann ke nan 3 mwa ki rete pou n rive sou echeyans Premye defakto a, li pral reyalize eleksyon demokratik li te pwonmèt yo, epi, efektivman, li pral renmèt pouvwa a nan dat li te di a. An tou ka, nou menm, nou di «*Babay 7 fevriye Aryèl Anri a*». Nou pa egare!

Gen youn pawòl franse ki di «*égal à lui-même*», ke nou ka aplike nan ka Premye Minis de fakto a. Nou pa ka bliye ke lè CORE Group la te met msye alatè peyi a, nan dat 20 jiyè, 2021, li te sase fè eleksyon nan mwa novanm, dizon nan 4 mwa, paske tout bagay te prèske fin pare pou eleksyon te fèt depi sou prezidan defakto a, Jovenel Moïse (Jovnel Moyiz), anvan yo te ansasinen l nan dat 7 jiyè 2021.

Toutotan gen ensekirite pa ka gen bonjan eleksyon

Lè mwa novanm 2021 te rive sou nou, doktè Anri te di gen twòp ensekirite nan peyi a, sitou ke gang te deja tabli katye jeneral yo nan Matisan, ki sou Rout nasyonal nimewo 2 a, bloke trafik, pa tè, ant Pòtoprens, kapital peyi a, avèk 4 nan 10 depatman jeografik: Sid, Sidès, Grandans ak Nip, anplis de 3 gran vil nan depatman Lwès la: Leogàn, Gran Gwav ak Tigwav. Se konsa lamajorite mounn t oblije dakò ke pa ka gen eleksyon san sekirite.

Men antan ke «*chèf siprèm*» nan peyi Dayiti, ki gen sa kilfo

pou regle tout bagay nan peyi a, sanble kesyon ensekirite a pa youn ladan yo. Depi l monte opouvwa, le 20 jiyè 2021, Aryèl Anri pa leve ti dwèt li kont bandi legal yo. Gad kijan li konpòte l fas ak gang Matisan yo ki pran zòn anba bouch Pòtoprens lan depi premye jen 2021, anvan an sasinay prezidan yo a. Okon trè, tank gen ensekirite se tank sa nan avantaj Premye defakto a.

Epi se konsa li lage peyi a nan men gang. Pa sèlman depatman nan Sid yo ki koupe ak kapital la, men depatman nan Nò yo tou, paske gang etabli katye jeneral yo nan Kanaan, sou Rout nasyonal nimewo 1 an, piwo Pòtoprens, gwo rout sa a, ki relye depatman Latibonit, depatman Nò, Nòdwès ak Nòdès ak kapital la. Epi lè w pran Rout Nasyonal



Jan-Klod Divalye

nimewo 3 a, ki pase pa Kwadè boukè pou al nan Plato Santral ak nan fwontyè ak Repiblik dominikèn, ou annafè ak gang 400 Mawozo. Antretan, Pòtoprens ak ozanviwon l, sou kontwòl gang a 90 pou san (90%). Se pa mwen ki di, se Nasyon Zini ki pibliye sa. Alò, nou wè poukisa eleksyon pa posib ak Aryèl Anri, ki sèvi ak kesyon ensekirite a sa pou l rete Premye minis e prezidan avi !

Nou tounen sou tan dik-tati mounn Divalye yo

Alò, nou wè poukisa mwen di «*Babay eleksyon ak transfè pouvwa le 7 fevriye 2024*». Aryèl pa dakò ak kesyon ke «*tout lapriyè gen ensi swatil la*». Msye ap kopye sou François Duvalier (Franswa Divalye), ki te deside bay tè li pouvwa avi, nan lane 1964, menm anvan manda 6 zan l nan te rive.

Kòm nou konnen, lòt doktè sa a te pran pouvwa a nan lane 1957. Omwens, te gen youn eleksyon. Li mouri sou pouvwa, nan mwa davril 1971. Men anvan l te mouri, li te chwazi Jean-Claude Duvalier (Jan-Klod Divalye) pitit gason l nan, ki te gen sèlman 19 an, pou l pase pouvwa a ba li. Li te chanje Konstitisyon peyi a pou l te fè sa, paske fòk youn mounn te gen 40 an pou l te ka prezidan.

Se jouk nan lane 1986, youn lòt dat 7 fevriye, ke pèp la te resi dechouke rejim Tonton Makout la. Ant papa ak pitit, yo te pran

kontwòl peyi a pou 39 lane. Yo te fè sa yo vle avè l. Lamajorite entèlektyèl ak pwofesyonèl kouri kite peyi a, y al ann egzil. Se kon sa dyaspora a te kòmanse. Vwala ke kounnye a, se menm fenomèn nan n ap konstate avèk pwogram imanité Prezidan Biden nan. Laplipa Ayisyen ke peyi a ta bezwen pou l devlope oblije ap kouri kite l. An grann pati, sa n ap sibi kounnye a, se diktati mounn Di valye yo ki lakòz. Epi men lòt doktè yo bay pou Aryèl Anri an k p kopye sou yo. Okontrè, msye konprann li ka vin «*Avi*» tou. Nou menm nou di : «*Se swa jamè*».

Mouvman « Se swa jamè a » gaye bò isit, bò lòtò

Kilès ki ta di se Madan Mirlande Hyppolite Manigat (Madan Manigat), prezidan «*Haut Conseil de la Transition*» (HCT) — mwen pa di «*Trahison*» non—, ki ta pran radyo pou li pou l de nonse Premye minis la, ki te mete l anchaj HCT a, ansanm ak pastè Calixte Fleuridor, ki te prezidan Federasyon pwotestan an, avèk Laurent Saint-Cyr, prezidan Chanm Konmès Ayiti a.

Nan youn entèvyou ak *Radyo Kiskeya*, mèkredi semèn pase a, nan dat premye novanm, Madan Manigat pa sere okenn kras pou Aryèl Anri. Li di Premye minis la pa fè anyen, nan sa l te pwomèt pou l fè, selon Akò li te siyen, ki te pibliye nan *Le Moniteur*, jounal gouvènman an, «*ki prevwa entalasyon youn nouvo prezidan nan dat 7 fevriye 2024*».

Pou mwen, se sa ki pi enpòtan nan tout lòt bagay li denonse yo, tèl ke Premye minis la pa okipe HCT a nan youn bann desizyon li pran san konsilte yo, jan sa te dwe fèt. Pa egzanzp, Premye minis la revoke gouvènè Bank santral la epi i mete youn lòt ekip anchaj administrasyon an. Sa pa t dwe fèt konsa. Selon akò 21 de sanm 2023 a, HCT fèt pou patisipe nan tout gwo desizyon konsa. Li di : «*Nou pa t kontan jan sa te pase. Mwen te ekri Premye Minis la sou kesyon an.*» Madan Manigat te di youn lòt pawòl nan entèvyou a ki retni atansyon m. Li di 7 fevriye a pral make bout HCT a tou. Kivedi rive 7 fevriye, yo pa nan jwèt la ankò.

Youn semèn anvan sa, Madan Manigat, antan ke prezidan HCT a, te ekri Premye minis la youn lèt kote li te byen kritike l, paske li pa t di youn mo nan kidnaping sekretè jeneral HCT a, Anthonny Virginie Saint-Pierre, ke gang te pran nan dat 18 oktòb. Nèf (9) jou pita, Premye minis la pa t di youn mo sou sa. Poutan, li te kouri di li satisfè ak arestasyon Joseph Felix Badio a. Madan Manigat, te mande si sa te gen plis enpòtans pou Premye minis la pase sekretè jeneral HCT a?. Madan Manigat nan te ekri lèt li a le 27 oktòb, epi youn lòt nan manm òganizasyon an, Pastè Fleuridor, te siyen avè l. Twa (3) jou pita,

swa le 30 oktòb, gang yo te libere Mesye Saint-Pierre. M pa konnen si yo te touche 2 milyon dola ameriken yo te mande pou lage l la.

Antouka, jan nou wè sa, relasyon gate ant Premye minis ak òganizasyon HCT a, ki te san se ba l plis rantrè nan sektè po litik, relijye, epi nan sosyete sivil la, sitou pami gwo kòmèsan, òm dafè ak endistriyèl nan peyi a.

Aprè anpil kritik pou jan li t al pote Aryèl sekou, Iwanj pou Madan Manigat

Sa trè z enteresan lè n wè se Claude Joseph, ansyen minis Afè etranjè sou Jovnel Moyiz, ki te vin Premye minis pa enterim, ki te pran direksyon peyi a apre an sasinay prezidan an, le 7 jiyè 2021, ki kouri bat gwo bravo pou Madan Manigat, apre envèvyou li te bay *Radyo Kiskeya* a.

Nou remèsye *Gazette Haïti* ki fè youn gwo rale sou lèt Clau de Joseph te ekri nan dat 3 novanm nan, pou di prezidan HCT a «*Selon responsablite ou genyen, se pou w rantrè nan tou sa k ap fèt pou ranpli vakyòm (le vide, jan yo di an franse) ki pral genyen apati 7 fevriye*».

Fò m di nou ke semèn pase a, nou te pibliye youn atik nan seksyon angle a, **HAPPENINGS**, kote nou te montre kijan youn bann òganizasyon politik fè youn tèt ansanm, yo vini ak «*Front Uni*», pou dechouke Aryèl Anri, ki lakòz tout tray peyi a ap pase. Nou wè Claude Joseph pami gwo non ki nan gwoup la. Vwala ke mounn nan gwoup sa a ap voye youn signal bay Madan Manigat pou fè l konnen yo pare pou travay avè l.

Sa se youn devlopman enpòtan nan mouvman «*Tout lapriyè gen youn ensi swatil la !*» Antouka, sa k gen zòrèy pou tande, se pou yo ranmase sa k pou yo nan tout pawòl sa yo. Epi, pinga nou ret tann Aryèl pou twò ta pa bare nou. Paske jan bagay yo ap dewoule la a, se youn kesyon de pye kout pran devan. Pa di mwen pa t avèti nou davans. Wi, Se byen mwen menm :

**TiRenm/
Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com**

N.B. : Men youn nòt ase enteresan ki te pase vè 3 zè nan lapremidi dimanch, 5 novanm nan, nan *Radyo Kiskeya*, nan Pòtoprens. Youn zanmi jouk nan Mia mi, rele m pou fè m tande Kiskeya kote y ap pale de «*Radyo Vonvon*» nan youn pwogram ki rele «*Musique d'autres fois*».

Mwen te fremi lè spikè a di se mizik sa a yo te konn jwe nan *Radyo Vonvon* le mesye yo t ap met baton sou Franswa Divalye. Epi yo lage l : «*Maria, leve, Maria, ou pa tande premye son lamès sonnen ?*»

Ale nan paj 7

Frantz Photo & Video Studio
 Phone: 718 953 4990 / 917 513 2118
 843 Franklin Ave. (Blk. Union & Palisades)
 FRANTZSTUDIO.COM

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communion, Headshots, Enlargements (without negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
 Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
 PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

HAPPENINGS!

Continued from page 1

On Thursday, November 2nd, President Biden also met privately with Chile's President Gabriel Boric at the Oval Office, but not much is published about their conversation, as if the Boric meeting was intended to show that the American president doesn't discriminate about the other Heads of State with whom he would have been meeting on Friday, in a two-day summit, dubbed by Spectrum News, "a larger summit with leaders across the Western Hemisphere on Friday, as the U.S. seeks to strengthen ties with Latin America amid China's growing influence in the region."

Absent was Haiti's Prime Minister, Dr. Ariel Henry, who also wears the hat of president, since July 20, 2021, when he was imposed on the Haitian people by the syndicate of Western ambassadors in Port-au-Prince, known as the CORE Group, following the July 7 assassination of President Jovenel Moïse in the bedroom of his highly secured residence in an upscale neighborhood in the hills above the uppity Petion-Ville suburb of Port-au-Prince.

The absence of Dr. Henry in Washington, last week, whether for a tête-à-tête with the U.S. president at the Oval Office, or for taking part in the larger summit that started Friday raises some questions. For, last year, at a similar summit, in Los Angeles, he was invited, something which was highly criticized by some personalities, including Jake Johnson, of the Center for Economic and Policy Research (CEPR), in an article published June 5, 2022.

Some analysts note that the leaders invited to last week's summit in Washington are those who,

at last year's summit, had signed the U.S. declaration of partnership to deal with various issues, including migration, economic development and hemispheric solidarity to counter inroads by China and Russia in the Western Hemisphere. Apparently, of the 20 leaders who had signed the pact, the name of Haiti's Prime Minister didn't appear, said a perspicacious observer. Thus, he wasn't invited this year.

As it is, the president of the Dominican Republic was among the signers, and though his country had severed diplomatic relations with U.S. ally Taiwan, to open them with China, something that would cause much friction between Santo Domingo and Washington, the Caribbean-island nation hasn't been marginalized by the U.S. In fact, during their long conversation, both Biden and Abinader referred to the strong friendship existing between the two countries.

Biden's courtship of Abinader to solve the problem that Haiti represents

At the outset of their meeting, setting the tone of their conversation, President Biden referred to the last time he visited the Dominican Republic when he was vice-president, in 2017, and said, "And look, the friendship between our countries runs deep, strengthened by generations of Dominicans who have become American citizens. They've got a population here that's real. And the partnership between our nations is, I think, stronger than ever before."

To which, President Abinader responded by a strong "Yes!" And Biden, boosting the ego of his counterpart, retorted, "In large part because of your leadership." Abinader responded by a

prompt "Thank you."

Now to the reasons for Biden's special invitation to the Dominican president: "And together, we're expanding opportunities for working people in both our nations. I believe, and – including through our American Partnership for Economic Prosperity. And we're standing side by side to counter corruption. You've been leading on that, and I appreciate that."

"And I want to thank you, Mr. President, for your leadership on what was, in fact and always has



Dominican President Luis Abinader

been an issue in the region. And you know, finally, we're working together to address the historic humanitarian and security situation in Haiti. As I said at the U.N. General Assembly, the people of Haiti cannot wait. And together, we're going to continue to support the Kenyan-led multilateral [sic] – multinational mission."

Abinader concurs by saying, among other things: "We are firmly committed to fight against illegal drugs and corruption. Any country cannot develop with corruption. And we are fighting corruption, as you already stated, as never before in our country. And these goals can be better accomplished if we do it through con-

structive cooperation."

There we have it. President Abinader is an ally that President Biden needs for what is being undertaken in Haiti, without the input of the Haitian authorities, including the de facto Haitian Prime Minister emmeshed in corruption and also in cahoots with some of the gangs that are causing death and desolation in all sectors.

To be noted, without mentioning the name of Haiti, President Biden said it "has always been an issue in the region." In the next breath, betraying himself, he affirms it: "And you know, finally we're working together to address the historic human and security situation in Haiti."

Abinader, a strong U.S. ally on foreign intervention in Haiti

We'll point out that President Abinader has been in the forefront calling for foreign intervention in Haiti to deal with the gangs. Knowing how highly superstitious Dominicans are afraid of Haitian mystical power, he wouldn't dare undertake an intervention himself, despite his 56,000-army and Haiti's inexistent one. Certainly, the Haitian National Police, the only armed government force, would be no match for the Dominican army. However, the Dominicans don't contemplate such an action.

For example, in September, when President Abinader took certain actions affecting relations with Haiti, such as the closing of the border between the two countries, suspending air and sea traffic and moving soldiers to the border between the two countries. Within days, certain negative things happened in the Dominican Republic that were attributed by Dominicans to curses of the Haitian mystics. Some train collisions occurred, causing some deaths. Also, a plane crash killed

most of its passengers. Some Dominican soldiers pleaded with Haitian mystical leaders across the border to erase the "Vèvè," the large mystical Voodoo drawings they had etched on the ground on their side of the border.

To be reminded, the actions of the Dominican president were due to the first canal being built by Haitians to access water from the Massacre River serving as border in Haiti's northeastern region. Forget that the Dominicans already had built 11 such canals accessing water from the river.

Thus, in July, when Kenya, the East African country, offered to take the lead with an intervention force of 1000 policemen, President Abinader was among the first to applaud the action. He also had a tête-à-tête with Kenya's President William Ruto, last September 19, during their stay in New York when they attended the 78th session of the UN General Assembly. Though nothing of their discussion was made public, President Abinader was aglow about his Kenyan "new friend." Being next door to Haiti on the island shared by the two nations, President Abinader probably offered to fully cooperate with Kenya in its mission.

As Haiti's sovereignty is being infringed, due to an illegitimate Prime Minister doing the bidding of his foreign mentors, I reiterate that the "Haiti issue" mentioned by President Biden will not really change, unless the Haitian Armed Forces (FAH), dismantled in January 1995, with the consent of the international community, are remobilized, under new democratic and patriotic leadership that eschews corruption and impunity, while attending to the welfare of the Haitian nation.

In that light, it is time to undertake the decentralization of Haiti and attend to the development of Haiti's hinterland, including investment in agricultural

Kreyòl

Soti nan paj 6

Wi, se te a 6 zè nan maten, de lendi a samdi, radyo a, sou « on des courtes », t ap opere apati de Nouyòk. Pwogram nan te tèlman popilè, gen moun ki te rele l « Mès 6 zè », ke yo pa t vle rate. Se sèvitè w, Ti Renm, ki te lanse pwogram radyo saa ansanm avèk plizyè lòt patriyòt pou antame youn batay sikolojik kont Diva lye, pou n te ka afèbli rejim nan, dekwa pou opozisyon te ka opere pi byen.

Nou te enfiltre toupatou, epi nou t ap met sektrè Divalye deyò youn fason msye pa t ka konprann. Li te fizyè 19 ofisyè Palè

pou Vonvon an. Nad marinad ! Dayè, se msye ki te ban nou non Vonvon an. Okòmansman, radyo a se te « La Voix de l'Union Haitienne Internationale ». Diva lye pa t konn leve a 6 zè pou tande l, men chak jou, Sony Borges, youn ofisyè ki te anchaj kominyasyon, te anrejistre emisyon an pou li, epi vè 11 zè nan maten, nan biwo l, Divalye t ap koute emisyon an an avèk kèk nan mesyedam ki te pwòch li.

Youn maten radyo a bay youn enfòmasyon sou youn bagay ki te pase nan biwo l, 2 jou oparavan. Msye tèlman fache, li frape biwo a ak pwen l byen rèd epi l di: "Touye Vonvon sa a, kraze Vonvon an ban mwen!" » 2

jou pita, nan emisyon an, mwen di : « Sa se youn bèl non. À partir d'aujourd'hui, cette émission n'est plus La Voix de l'Union Haitien ne Internationale, c'est bien Ra dio Vonvon ! » Epi nou lage nan dengon l pi rèd toujou.

Mwen pa ka kontinye ak tout istwa yo, nou pa ta p gentan pou li tout. Men m ap bay youn sèl pou n wè kijan nou te fè tonton an anraje, menm demi fou. Youn jou swa, nan chanm a kouche l, nan Palè, msye flank Simone youn kalòt marasa, paske ma danm nan t ap fè jalouzi pou Madan Fran cesca Saint Victor, youn milatrès ki te gen ti non France. Se te se kretè Divalye, e plis pase sa. 2 jou pita, nan pwogram 6 zè a, mwen di : « Gade non, Franswa, Simo ne c'est la première dame de la République. La pwòchèn fwa ou leve men w sou li jan w te fè l avanyè swa a,

sa p ap pase konsa ».

Le landmen, Divalye fè de sann tout rido nan Palè, fouye nan tout refrijeratè, toupatou y ap chache « bugs », ti enstriman nou ta sanse genyen toupatou. 2 jou pita, nou di nan radyo a : « N ap pèdi tan nou. Anvan nou rive sou yo, 'bugs' yo wè nou, yo disparèt ».

Asireman, tou sa te fè pati kondanasyon a mò in absentia, ki te pwononse kont mwen nan lane 1968. Anplis de sa, yo te retire nasyonalite m. Mwen te apatriid. Sa te ret konsa jouk nan lane 1986, lè pèp ayisyen an te dechou ke diktati a. Epi nan mwa janvyè 2015, mwen te pibliye liv mwen an, ann angle, ki bay kont detay sou travay Radyo Vonvon e plis ankò. Liv la te fèt pou pibliye nan fen mwa oktòb 2014, epi Bèbé Doc al mouri nan dat 4 oktòb 2014. Mwen kouri di

enprimè yo ret tann. Fò m ekri youn lòt chapit. An 2 mo se te : « Mounn ki te pase lwa pou kondane m amò, ak sila a ki te kenbe kondanasyon lanmò a sou tèt mwen, se mwen ki ekri obityè yo. Wi, ni papa a, Franswa, an 1971, ni pitit la, Jan-Klod, an 2014. Epi a 92 an, mwen la toujou, ap rakonte nou istwa sa a ak anpil lòt. Ou ka jwenn tou sa, e plis toujou, nan FOR WHOM THE DOGS SPY...? Al chache l nan Google.

Si nou enterese, pa kouri achte l nan Amazon, men voye youn mesaj e-mail ban mwen nan raljo31@yahoo.com, pou mande m kijan nou ka genyen liv la ak youn dedikas pèsònèl. Ban m youn telefòn pou m kontakte nou, nenpòt kibò nou ye. Epi nou nan biznis.

Ray Joseph

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Moyen Orient : La guerre domine l'actualité

Voilà déjà une semaine, depuis qu' a été lancée l'attaque surprise contre Israël, par le groupe Hamas, le 7 octobre dernier, domine l'actualité; et l'État hébreu, la première victime, de vient incontestablement l'agresseur, suite à la réponse plus que robuste qu'il a dirigée sur les communautés arabes. Car, le nombre des victimes est révisé dans les 10 000.

En effet, selon tous les rapports de presse, au lundi 6 novembre, le nombre de personnes tuées au sein de la population palestinienne, a dépassé les dix mille (10 000), dont quelque quatre mille (4 000) enfants : un génocide, crient plusieurs voix. C'est le revers de la médaille pour une ethnie qui a été victime de l'holocauste d'Adolf Hitler et des Nazis. Dans une ville, comme New York, il y a eu une multitude, au bas de la ville, hier mardi, dans la journée protestant en faveur des Palestiniens. Et très tard, dans l'après-midi les manifestants arrivaient à « Union Square » au centre-ville. Qui croirait que cela arriverait à New York, même à Brooklyn, une commune connue pour être un bastion des Juifs, serait assailli par des manifestants criant, « C'est assez ! Assez de tueries ! »

Dans ce contexte, les autorités américaines, y compris le président Joseph « Joe » Biden, ainsi que le secrétaire d'État Antony Blinken, ont demandé une « pause humanitaire » des bombardements. Toujours hier, mardi, 7 novembre, le président Biden a réitéré sa demande, disant, « une pause de trois jours pour favoriser la libération des otages ».

Mais, selon le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, lors d'une entrevue avec David Muir, sur la chaîne de télévision ABC, lundi soir, « il n'y aura pas de pause, à moins que tous les otages soient libérés ».

Tel qu'annoncé, lors de leur attaque surprise et leur incursion en Israël, les soldats du groupe Hamas s'étaient emparés de plus de 200 otages, dont seulement quatre femmes, y compris deux citoyennes américaines, ont été libérées jusqu'au moment d'écrire ces lignes, hier soir, mardi 7 novembre.

Entre-temps, l'Armée israélienne annonce que Gaza est complètement encerclé, que leurs unités opèrent à l'inté-

rieur du territoire, qui se trouvait, jusqu'à date, sous le contrôle de Hamas. Et le Premier ministre Netanyahu met en garde de Hezbollah, l'autre groupe palestinien armé évoluant au nord de Gaza, le rival de Hamas, dans le sud, de ne pas s'immiscer dans le conflit, pour ne pas connaître le sort de Hamas qui, selon lui, sera démantelé complètement.

D'où la question : Qui aura



la supervision de Gaza, après la cessation des hostilités ? Et Netanyahu de répondre : « Israël compte y maintenir l'ordre », signifiant une nouvelle occupation de Gaza, ce territoire que l'État hébreu avait occupé, suite à une guerre contre une coalition arabe, que Israël avait gagnée, en 1967. Et jusqu'en 1993, le territoire était sous l'occupation d'Israël, quand la signature de l'accord dit d'Oslo [Norvège] a été créée l'Autorité de la Palestine, mettant fin à la tutelle israélienne.

De leur côté, les autorités américaines, bien que fervents supporteurs des Israéliens, ne voient pas de bon œil une nouvelle occupation de Gaza par l'Armée de ce pays.

Dans ce contexte d'hostilités des conjectures farfelues fusent de partout, concernant le début des agressions par Hamas, notamment, que c'est la Russie qui voulait attirer l'attention des États-Unis ailleurs qu'en Ukraine. Et d'autres d'avancer qu'il s'agit d'Israël qui s'est laissé faire, en vue d'avoir les mains libres pour entreprendre sa guerre d'annihilation de Hamas. Toutefois, nous maintenons que, de préférence, il s'agit de ce que nous avons énoncé dès la première attaque du 7 octobre. Hamas a voulu créer une situation pour brouiller les cartes et empêcher la normalisation des relations diplomatiques entre Israël et l'Arabie saoudite, qui devaient être consommées au premier

trimestre de l'année prochaine. Ce qui, l'on croit, ouvrirait la voie à d'autres pays arabes voulant suivre l'exemple de l'Arabie saoudite. Ce qui tenterait à éroder le support dont jouit la cause palestinienne.

Car, la paix aurait finalement régné entre l'État juif et le monde arabe. Cependant, vu la tournure des événements, même en subissant un échec cuisant, Hamas semble avoir



Le secrétaire d'État américain Antony Blinken.

gagné le pari. Aucun rapprochement n'est possible, pour le moment, entre ces frères, sinon cousins ennemis, depuis des siècles.

*Donald Trump au Tribunal à New York

De tous les dossiers impliquant l'ex-président américain dans de louches combines, c'est celui concernant ses démêlés avec la procureure générale (Attorney General) Letitia James, cette brillante Afro-américaine, qui a démontré, chiffres à l'appui, comment Trump, homme d'affaires, a érigé une fortune basée sur le mensonge.

Lundi dernier, 6 novembre, voici Trump au tribunal à New York, et même avant que ne commence le procès, on le voit s'adressant à la presse, disant qu'il s'agit d'un « scam », un « sham », (une anarque, une feinte) « une sorte de vengeance » personnelle de la part de cette procureure James, une démocrate, une personne corrompue, une femme terrible, causant la fuite des gens de bien de New York ». Du juge Arthur Engoron, chargé de présider le procès, Donald Trump dit qu'il est aussi « démocrate, ayant dépassé les bornes et devait être renvoyé ». Même au tribunal, il y a eu une prise de gueule, et le juge de demander aux avocats de l'inculpé de le contrôler, sinon !

Pourtant la procureure a présenté ses arguments, chiffres à l'appui, démontrant que Trump a majoré plus d'une fois ses propriétés, afin d'obtenir des prêts à des taux favorables, tout en révisant les chiffres à la baisse, pour payer beaucoup moins de taxe qu'il devait.

En tout cas, les jeux sont faits. Et la procureure James, après cette journée houleuse,



Le Premier ministre d'Israël Benjamin Netanyahu

ne pouvait se taire. Elle eut à dire : « Aujourd'hui, nous avons entendu Donald Trump dans le cas à son encontre, à l'encontre d'autres défendants ainsi que son Organisation Trump. Il a radoté, a lancé des insultes auxquelles on s'attendait. Au bout du compte, l'évidence, basée sur les documents, démontre clairement que, faussement, il a majoré le coût de ses propriétés pour s'enrichir, et sa famille avec lui. Il a persisté dans la fraude. Les chiffres ne mentent pas ».

En ce qui concerne les intimidations lancées par celui qui compte se faire réélire président, la procureure James affirme : « Je ne me laisserai pas intimider. Je n'accepterai aucun harcèlement. On continuera à se pencher sur le dossier. Nous nous attendons à entendre le témoignage d'Ivanka Trump, ce mercredi [aujourd'hui même], et alors on aura tout conclu. Puis, la défense aura la parole. La justice prévaudra ».

Dire aussi que deux fils majeurs de l'ex-président, Donald Trump jr. et Eric Trump ont déjà témoigné, tout en se contredisant. Au bout du compte, la procureure demande qu'il paye à l'état de New York une amende de 250 millions de dollars (250 000 000.00 \$) ; que lui et ses fils soient exclus du monde des affaires dans l'état, que durant une période de

cinq ans l'organisation Trump soit interdite de fonctionner dans le domaine de l'immobilier.

« Nul n'est au-dessus de la loi ». Ce dicton, tant choyé par les Américains, est sous la loupe.

*Les Livres

*Miah Elan nommée pour le prix littéraire Méguila en France

Brava, Miah Elan, écrivaine d'origine haïtienne vivant en France, qui a été nommée pour recevoir le prix Méguila, pour son dernier roman autobiographique, « Le temps d'une averse tropicale ». La soirée de remise des prix est prévue pour le 18 novembre, ce jour historique qui nous rappelle la « Bataille de Vertières ».

Nous reviendrons, la semaine prochaine, avec un article à vous mettre dans le bain quant à cette dernière œuvre de cette compatriote prodigieuse, ayant déjà publié quatre autres romans, dont « De la poussière à la gloire » ; « La proscrie » ; « Juste un clic » et « L'Amour ne suffit pas ».

*Pour nos lecteurs anglophones

Nous vous donnons rendez-vous aussi, pour la semaine prochaine, démontrant, que ce soit en France, aux États-Unis et ailleurs, nos compatriotes, surtout de jeunes femmes de la nouvelle génération, nous rendent fiers d'être d'origine haïtienne, surtout en ces moments où le nom haïtien est galvaudé, à cause du « The fish begins to rot at the head, comme le dit si bien le dicton français.

En tout cas, dans « *Uncuffed Voices* », de Channel Dickerson, l'auteure principale, Antoinette Anderson et Abigail Raymond, les deux également d'origine haïtienne, font partie de ces 18 écrivaines qui se sont liguées pour nous présenter un livre composé d'articles de recherche, démontrant que les femmes ont leur partition à jouer dans le domaine de la sécurité publique, aux États-Unis, où le genre masculin avait fait mainmise sur ce domaine.

Alors, en anglais, on se penchera aussi, dans la prochaine édition sur « *Uncuffed Voices* ».

Pierre Quiroule II
raljo31@yahoo.com

LA CRISE DE PORT SAINT LOUIS DANS LE GRAND SUD

Le régime de facto fait volte-face

Une équipe de douaniers des Cayes à l'œuvre...

Suite de la page 1

des agents de la Brigade de lutte contre les stupéfiants (BLTS).

Ce revirement du pouvoir a pris tout le monde de court, puis que l'intransigeance initialement affichée par les décideurs ne laissait entrevoir aucun indice, quant à un changement de sitôt. Selon toute vraisemblance, les personnes, au sein du gouvernement, à l'origine de mesures ayant débouché sur cet affrontement au rait un blâme, sinon un une menace de ses supérieurs, car ce conflit avait le potentiel de causer de graves problèmes au gouvernement.

D'aucuns se félicitent du fait

que, traumatisé par la crise née du conflit du canal sur la Rivière Massacre avec la République dominicaine, le Premier ministre de facto Ariel Henry, aurait décidé de mettre fin, une fin pour toutes, à ce bras de fer, jugeant qu'il ne serait pas dans ses bons intérêts de gérer deux méga crises en même temps.

Les observateurs s'interrogeaient sur la logique du pouvoir ayant, au début, ordonné que le M/V Gygnus aille jeter l'ancre, à l'APN ou au port de Miragoâne, pour débarquer le ciment importé par les hommes d'affaires des Cayes. Cet ordre paraissait d'autant plus absurde que trois bateaux

étrangers avaient débarqué leurs cargos au Port Saint Louis, l'année dernière, avec la pleine bénédiction des autorités. Il faut souligner également que ce port relève de l'autorité de la Douane des Cayes, qui n'avait pas été officiellement écartée de ses responsabilités, par rapport à ce port, après avoir été au rendez-vous l'année précédente.

On peut parier que les autorités gouvernementales ne se donneront pas la peine de faire le jour sur cette crise, car ne voulant, sans doute, se trouver dans l'obligation de décerner un blâme public aux personnes responsables de cette crise. Quelqu'un dirait que le

silence est le meilleur allié de la corruption.

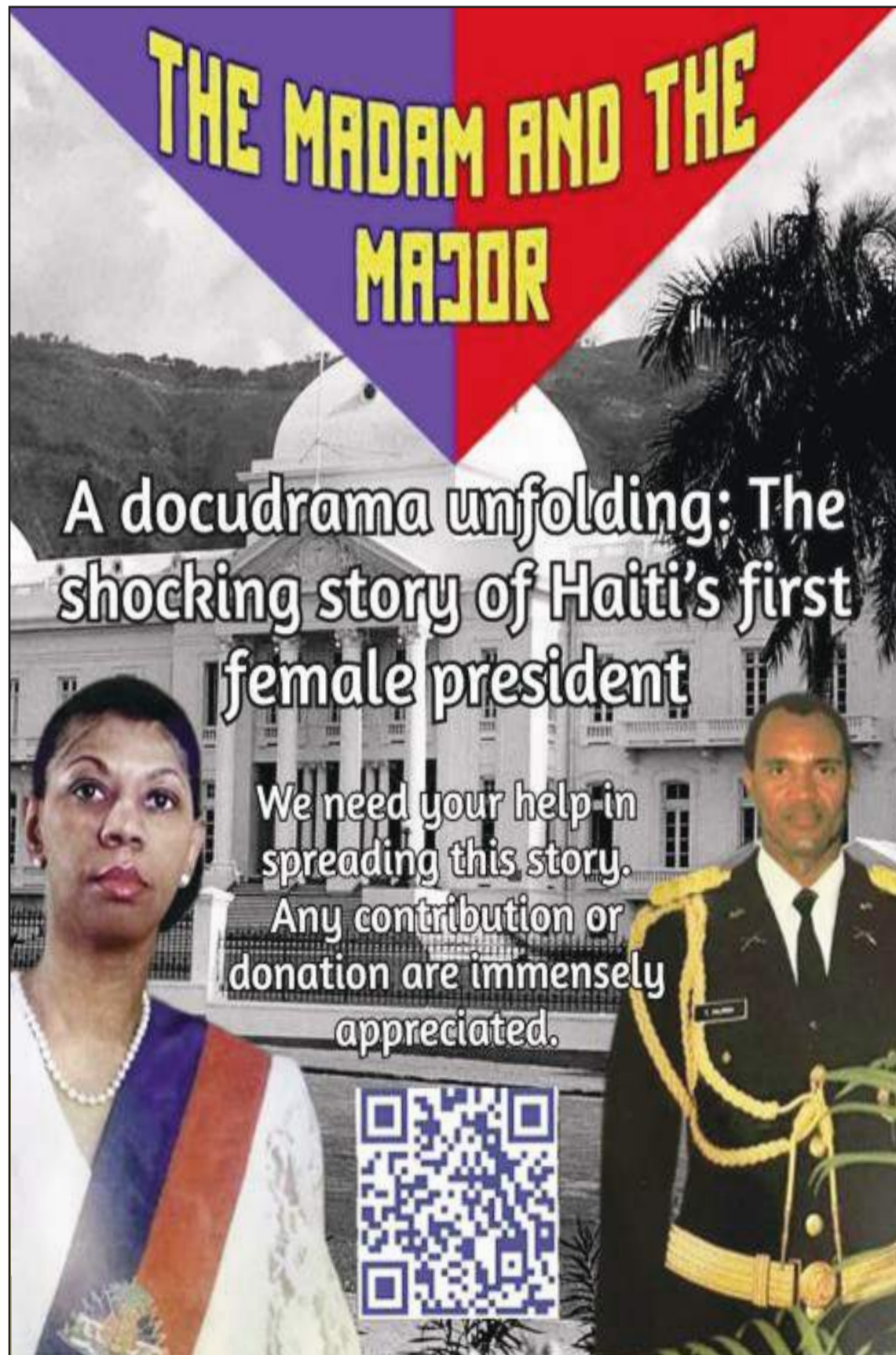
Les pendules sont-elles définitivement remises à l'heure ?

Dans la mesure où cette crise, apparemment vite éloignée, était intervenue après que le fonctionnement normal de Port Saint Louis eut été établi, quelle assurance peut-on avoir que les vieux démons qui viennent de montrer leur nez ne reviendront pas à tout instant, sans que des mesures certaines ne soient prises afin de rétablir l'ordre de manière permanente.

À ce tournant, il est opportun

de féliciter les entités qui ont contribué à ramener l'harmonie des actions et décisions qui ont mis fin à ce conflit. Ce qu'on pourrait considérer comme une remise à l'heure des pendules dans le fonctionnement de ce port. Mais, dans la foulée, il convient d'éviter que se renouvelle cette mauvaise expérience. Selon tout bon sens, la meilleure façon d'écarter définitivement ce mauvais génie, il est impératif que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Il faut braquer le projecteur sur les mauvais acteurs qui tentaient d'entraîner les institutions de l'État sur le mauvais terrain.

L.J.



ÉDITORIAL



Incompétence, médiocrité et ignorance, les attributions de l'équipe Ariel Henry

On est en droit de se demander pourquoi les crises éclatent, quasiment semaine après semaine, en Haïti, au point de faire dire que l'équipe au pouvoir a tendance à faire connaître au pays les problèmes de toutes natures ! Si bien que d'aucuns pourraient même penser qu' Ariel Henry et ses collaborateurs attirent les pires malheurs sur la nation. N'est-il pas bizarre que ces derniers n'arrivent jamais à résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés, certains confectionnés par eux-mêmes, les voyant se proliférer à l'infini, jusqu' à ne plus être maîtrisables ? Déjà en proie aux crises multidimensionnelles des dernières années, notamment celles d'ordre politique, humanitaire et sécuritaire, en sus de la crise née de la construction du canal sur la Rivière Massacre, c'est maintenant celle du port Saint Louis.

À l'instar de celle-là, banalisée par le Premier ministre de facto, pourtant qui met le gouvernement haïtien aux prises avec le président dominicain Luis Abinader et son gouvernement, les dirigeants haïtiens ont, encore une fois, recours à la politique de l'autruche. Ils font la sourde oreille, alors que les habitants du Grand Sud, frustrés par l'indifférence de ces derniers, face au problème de transport menaçant ces départements géographiques du pays, évoquent déjà scission avec le gouvernement central, basé à Port-au-Prince.

En effet, la crise d'insécurité provoquée par les bandits armés de Martissant, banlieue sud de la capitale haïtienne, a entraîné l'isolement des départements du Grand Sud de Port-au-Prince, la capitale, qui est leur source d'approvisionnement en marchandises importées. Cette situation, dont le processus avait débuté, en l'année 2021, s'est développée progressivement, à commencer avec Jovenel Moïse, qui s'était montré incapable de renverser la vapeur. Nommé à la primature par le syndicat dit CORE Group des ambassadeurs occidentaux, exécutant le mot d'ordre de Washington, après l'assassinat de ce dernier, le 7 juillet 2021, Ariel Henry continuait la même politique de bon voisinage avec les criminels qu'entretenait son prédécesseur. Au point de bloquer le libre transport de passagers et de marchandises, de la capitale vers les villes du Grand Sud. Sans transport maritime, en raison d'un système douanier défaillant desservant ces départements, les citoyens de ces régions abandonnées à elle mêmes par les autorités du pays, concentrant leur politique exclusivement sur la capitale, se débrouillaient comme ils peuvent pour assurer l'importation de marchandises nécessaires à l'alimentation des commerçants de ces départements.

Se trouvant dans le même contexte

que les habitants de Ouanaminthe, dans le Nord-Est, voulant contourner l'arrêt de la construction du canal sur la Rivière Massacre qu'avait stoppée Ariel Henry, immédiatement après l'assassinat de Moïse, ayant décidé d'en relancer la reprise des travaux, les citoyens du Grand Sud se sont mobilisés autour du fonctionnement du Port Saint Louis.

Les efforts de ces derniers se sont révélés encore plus déterminants, suite au conflit orchestré par le chef d'État dominicain entraînant la décision relative à la fermeture des ports maritimes, aériens et terrestres de la République dominicaine. À moins que les commerçants des départements du Sud soient exposés à l'asphyxie, en matière d'approvisionnement en marchandises, ils ont l'obligation de passer outre aux décisions de l'équipe Henry faisant du bien-être des populations de ces régions le cadet de leur souci.

En ce qui concerne la reprise de construction du canal sur la Rivière Massacre, quoique puissent dire et faire ce dernier et ses hommes par rapport aux dernières mesures gouvernementales, on n'a rien vu jusqu'ici qui suggère un changement d'attitude de la part d'Ariel Henry. Jusqu'à nouvel ordre, il reste totalement indifférent par rapport aux conseils salutaires offerts par les différents secteurs haïtiens, tant au pays qu'en diaspora. Même l'avertissement lancé à l'adresse des autorités haïtiennes, par cet hebdomadaire, les invitant à prendre en charge toutes les responsabilités relatives à la reprise des travaux de construction du canal reste, jusqu'ici, ignoré. Depuis qu'a éclaté la crise haïtiano-dominicaine, Ariel Henry n'a posé aucun acte, politique ou diplomatique, avantageux au peuple haïtien, en général, et aux bénéficiaires de l'eau devant être déviée du canal, en particulier, sinon son discours devant le Conseil de sécurité, au mois de septembre, à New York, dans lequel il a cité la devise phare sur les travaux, « *Kannal la pa p kanpe* ». Et Léon Charles, à l'Organisation de l'Organisation des États américains (OEA) a profité pour faire l'écho de cette même boutade.

La relance des travaux, sur la Rivière Massacre, dont l'objectif consiste à arroser les 3 000 carreaux de terre de la vaste plaine de Maribahoux, constitue un cri du cœur de ces cultivateurs voulant participer au développement agricole de leur pays. Alors qu'Ariel Henry et ses hommes disent appuyer cet effort, sans l'exprimer par l'action, pratiquement tous les secteurs du pays lui apportent son adhésion. Témoins : les diverses expressions d'appui exprimées sous forme de déclarations publiées écrites ou diffusées dans la presse et les médias sociaux, provenant de citoyens privés ou d'organisations socio-professionnelles, y compris des artistes de toutes catégories, des entités tant d'Haïti

ou évoluant en diaspora. Mais mieux encore, cette tendance s'affirme dans toute son éloquence quand les supporters sortent leurs portefeuilles. Qui dit mieux ? Pas Ariel Henry, qui n'a fait aucun de ces gestes. La conclusion est donc unanimement constatée : Docteur Henry n'a rien de commun avec la construction du canal sur la Rivière Massacre. C'est donc cette conviction qui l'avait déterminé à en couper le financement, après la mort de Jovenel Moïse. Voilà son attitude envers les gens du Nord-Est.

Après cette méga bêtise du Premier ministre de facto dans le conflit haïtiano-dominicain initié par Luis Abinader, il a raté une occasion en or de se racheter et prouver qu'il lui reste encore un tantinet de leadership, dans la gestion de la crise, qui vient d'éclater dans le Grand Sud, cette fois suscitée par l'équipe installée par la communauté internationale (CORE Group), sous le leadership du neurochirurgien.

En effet, le Port Saint Louis, installé à Baie du Mesle, dans le département du Sud, récemment inauguré et mis en activité, tarde encore à devenir pleinement opérationnel, les autorités gouvernementales étant mal disposées à donner le feu vert à la normalisation des activités maritimes à ce plus récent port international. Mais, face à l'impossibilité d'importer des marchandises, via Port-au-Prince, en raison des gangs armés occupant le tronçon sud de la Nationale numéro 2, au niveau de Martissant, depuis plus de deux ans, les hommes d'affaires du Grand Sud se sont mis ensemble pour placer une commande de ciment de la Colombie. Arrivé dans le port de Saint Louis, le bateau qui transportait les 78 000 sacs de ciment est interdit de débarquer la marchandise. Après les inspections d'usage, de la part du personnel de la Douane et des inspecteurs de la Brigade de lutte contre les stupéfiants (BLTS), le bateau colombien, ancré à Baie du Mesle, devait recevoir l'ordre d'aller débarquer son cargo de ciment à l'APN, à Port-au-Prince, ou bien au port de Miragoâne, dans le département des Nippes.

À ce tournant, voici les enjeux. Si ce navire doit quitter le port de Saint Louis, pour aller mouiller à l'APN, cela implique sortir de la mer des Caraïbes baignant la presqu'île du Sud, pour se rendre à Port-au-Prince, dans l'Océan Atlantique. Pour se rendre au port de Miragoâne signifie faire le trajet encore un peu plus loin vers le Sud, contournant toute la Presqu'île du Sud. Vu que, suite à la fermeture des frontières séparant les deux pays, par la République dominicaine, il n'existe aucun autre moyen de trouver le ciment sur l'île d'Haïti.

Étant donné que le rôle de l'État consiste à faciliter la tâche aux citoyens, l'équipe au pouvoir devrait faire de son

mieux pour qu'arrive sur le territoire national les marchandises dont ont besoin les commerçants du Sud. Surtout que sa complicité avec les gangs, son incapacité à agir contre eux ou son ignorance en matière politique ont contribué à l'isolement total de quatre départements géographiques. Dans un tel ordre d'idées, Ariel Henry devrait profiter de cette occasion pour prendre une action opportune immédiate visant à faciliter le débarquement du ciment. Durant toute cette période d'indécision, le bateau doit payer des frais de demorage, soit USD 15 000 \$ par jour.

Aborder le problème de cette manière s'appelle faire preuve de leadership. De toute évidence, il n'existe aucune possibilité que l'État dirigé par Ariel Henry puisse prendre pareille décision, car ce n'est pas dans sa nature de prendre des décisions avantageuses pour les citoyens. Autrement dit, ces deux dernières crises, mais surtout celle du port de Saint Louis, ne font que confirmer le manque de leadership du Premier ministre de facto, témoignant son crétinisme et son ignorance politiques.

Ici, à *Haïti-Observateur*, dans plusieurs de nos éditions, nous avons préconisé la nécessité de pousser Ariel Henry vers la porte de sortie. Nous sommes parvenus là où le peuple haïtien doit, collectivement, demander à la communauté internationale, son patron réel, de s'en défaire dans les plus brefs délais.



SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti	ÉTAT-UNIS
1101-Haïti-Observateur 90, Avenue John Brown, 2 ^e étage Port-au-Prince, Haïti Tél. (509) 223-0785 ou (509) 223-0785	1ère classe 48,00 \$ US pour six (6) mois 90,00 \$ US pour un (1) an
CANADA	AFRIQUE ET ASIE
1101-Haïti-Observateur Gerald Louis Jusques 514-371-6434 12, Rue St. Charles 12218 Joliette / Cassavant Montréal, H3M 2K7	593,00 FT pour six (6) mois 1008,00 FT pour un (1) an
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE	CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean-Claude Valin et 13, Avenue Holtheim, 8 ^e Et. Apt. 44 93310 Le Pré St. Germain France Tél. (33-1) 43 43 28 10	1ère classe 973,00 US pour six (6) mois 1603,00 US pour un (1) an
	EUROPE
	73 EURO pour six (6) mois 125 EURO pour un (1) an *Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/Ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.

EDITORIAL



Incompetence, mediocrity, and ignorance: the attributes of the Ariel Henry team

Why do crises erupt regularly, almost one week after the other, in Haiti, to the extent that the ruling team tends to be confronted all the time with all sorts of problems? The situation is such that some people think that Ariel Henry and his collaborators are bent on bringing the worst misfortunes to our country. Isn't it strange that they never manage to solve the problems they face, sometimes of their own creation? In the process, the problems proliferate non-stop until they can no longer be controlled! Plagued, in recent years, by multi-faceted crises, including some of political order, others of humanitarian and security, in addition to the more recent crisis due to the construction of the canal on the Massacre River. Now, it's the turn of the port of Port Saint Louis, in Haiti's southern region.

Not unlike the crisis trivialized by the de facto Prime Minister, which, nonetheless, pits the Haitian government against Dominican President Luis Abinader and his government, Haiti's leaders are once again burying their heads in the sand. They're turning a deaf ear, while the inhabitants of Haiti's Greater South feel frustrated by the indifference of the ruling team regarding problems faced in the realm of transportation to these four geographical departments of the country. Things are so bad that there's talk in the South of splitting from the central government based in Port-au-Prince.

Indeed, the insecurity crisis caused by the armed bandits in control of Martissant, the southern suburb of the Haitian capital, which is the gateway to the Greater South, has led to the isolation of the southern departments from Port-au-Prince, the capital, which is their source of supply of imported goods. This situation, which began in 2021, developed progressively, starting with Jovenel Moïse, who had proved himself incapable of reversing the situation.

Appointed to the Prime Minister's post by the CORE Group syndicate of Western ambassadors, on orders of Washington, following the president's assassination on July 7, 2021, Ariel Henry has maintained the same good neighborliness policy with the criminals, just as his predecessor. In the process, they've blocked the free transportation of passengers and goods from the capital to the cities of the Greater South. With no sea transport facilities, due to a failed customs system for these departments, the citizens of the southern regions are left to fend for themselves by the country's authorities, who concentrate their service exclusively to those in the capital. As if they're saying to those cut off, they should manage as best as they can to ensure getting the imported goods they need.

We find ourselves in a context similar to that of the inhabitants of Ouana minthe, in Haiti's North-East, who wanted to get around the stoppage of construction of the canal on the Massacre River by Ariel Henry, immediately after the assassination of Jovenel Moïse. Therefore, the citizens in the Greater South mobilized to start working again to get Port Saint Louis operational.

Their efforts proved even more decisive in comparison to the conflict orchestrated by the Dominican Head of State, which led to the decision to close the Dominican Republic's sea, air and land ports. In no way will the merchants in the southern departments accept to be asphyxiated when it comes to the supply of goods. Thus, they are forced to disregard the decisions of the Henry team, which could care less about the well-being of the people of these regions.

Regarding the work on the canal to access water from the Massacre River, we've seen nothing new, despite what Henry or his entourage may say. The latest government measures suggest no change of attitude on Ariel Henry's part. Until further notice, he remains totally indifferent to the salutary advice offered by various Haitian sectors, both at home and in the diaspora. Also, the Haitian authorities have not heeded the warning of our weekly asking for their assuming full responsibility for resumption of work on the canal. Since the outbreak of the Haitian-Dominican crisis, Ariel Henry has done nothing, whether political or diplomatic, to generally benefit the Haitian people or specifically beneficial for those who depend on the water diverted from the canal. Only in his speech to the UN Security Council in New York last September did he get a jab in, when he quoted the motto popularized by those doing the work: "Kannal la pa p kanpe" (No stopping the Canal work). Even Léon Charles, his ambassador at the Organization of American States (OAS), echoed the same joke.

Relaunching work on the canal, aimed at watering some 3,000 squares of land on the vast Maribahoux plain, is a cry from the heart of the farmers who want to participate in their country's agricultural development. While Ariel Henry and his men say they support their effort, they've taken no action to express it. On that, all sectors in the country and abroad agree. Witness the various expressions of support from public statements, whether written or broadcast, in the press and on social media, from private citizens or socio-professional organizations, including artists of all kinds, both in Haiti and in the diaspora. Better yet, this trend becomes more eloquent when supporters pull out their wallets, putting their money where their collective mouth is.

There's nothing better! Not Ariel Henry, who made none of these gestures. So, the conclusion is unanimous: Ariel Henry has nothing in common with the construction of the canal to access water from the Massacre River. That's what determined him to cut off funding for the job, after Jovenel Moïse's assassination. Such is his attitude towards the folks of the North-East.

After the de facto Prime Minister's mega-blunder in the Haitian-Dominican conflict initiated by Dominican President Luis Abinader, he missed a golden opportunity to redeem himself and prove that he still has a shred of leadership left in the management of the crisis that has just erupted in the Greater South. The neurosurgeon could have tried to do something to make his bosses proud. We mean those of the international community who, through the CORE Group syndicate, had set him up in his post, thinking he measured up to the job.

The recently inaugurated Port Saint Louis, in *Baie du Mesle*, in the Southern department, has yet to become fully operational, because the government authorities are reluctant to give the green light to normalize maritime activities at the most recent international port. Therefore, faced with the impossibility of importing goods via Port-au-Prince, due to armed gangs occupying, for the past two years, the Martissant southern suburb of the capital, which is the gateway to National Highway No. 2 leading to the Greater South, the businessmen from the regions got together to place an order for cement from Colombia. When the ship arrived with the 78,000 bags of cement in the port of Saint Louis, it was forbidden to unload the merchandise. After the usual inspection by Customs personnel and inspectors of the Brigade against drug trafficking (French acronym BLTS), the Colombian ship, anchored in *Baie du Mesle*, was ordered to unload the cargo of cement at the APN (the National port) in Port-au-Prince, or at the port of Miragoâne, both closer to Saint-Louis by land, but not by sea.

At this point, here's what's at stake. To leave the Saint Louis port, where it is anchored in the Caribbean Sea, on Haiti's southern shores, to go to the APN, in Port-au-Prince, on the Atlantic Ocean, is a hell of a detour. To get to the port of Miragoâne means traveling further south to go around the whole southern peninsula, to reach that city in the Nippes department. Such is the conundrum for the consumers in the Greater South.

Moreover, since the land and sea borders between the two countries have been closed by the Dominican Republic, there is no other way of finding cement for Haiti. Considering that the role of the State is to make things easier for the citizens, the ruling team should have done the utmost to ensure that the goods needed by the merchants in the South arrive easily at destination. Especially since the isolation of the four geographic departments is due to the regime's complicity with the gangs and its inability to act against them and showing ignorance in political matters. With this in mind, Ariel Henry should have used this opportunity to take immediate and timely action to facilitate the disembarkation of the cement. Throughout this period of indecision, the ship has to pay a fee of \$15,000 every day.

To approach the problem this way would be tantamount to leadership. But there's no expectation that a state supposedly ruled by Ariel Henry would make such a decision, for it's not in the nature of his team to make decisions that benefit the citizens. As it is, the last two major crises, especially the one involving the port of Saint Louis, only confirm the de facto Prime Minister's lack of leadership and bear witness to his political cretinism and ignorance.

Here at *Haiti-Observateur*, in several of our editions, we have advocated the need to push Ariel Henry out the door. Now we've reached the point no return, where the Haitian people must collectively ask the international community, Dr. Henry's real boss, to get rid of him as soon as possible.

HAITI OBSERVATEUR

Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tel. (718) 812-2820

**SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

<p>HAÏTI Haiti-Observateur 98, Avenue John Brown, Sènt Etienne Port au Prince, Haïti Tel: (509) 203-0782 ou (509) 223-0788</p> <p>CANADA Haiti-Observateur Gerald Louis Joubert 514-351-4434 15, rue St. Charles 12213 Joseph-Cassavant Montreal H3M 2C7</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'interesse doit s'adresser à: Jean Claude Valentin 13, Avenue Foch, 92110, France 93310 Le Pré St. Germain France Tel. (33-1) 43-63-28-10</p>	<p>ÉTAT-UNIS 1ère classe: <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US. pour un (1) an</p> <p>AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 553.00 FF. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005.00 FF. pour un (1) an</p> <p>CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE 1ère classe: <input type="checkbox"/> 975.00 US. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1760.00 US. pour un (1) an</p> <p>EUROPE <input type="checkbox"/> 78 EURO. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EURO. pour un (1) an *par mandat ou mandat postal en francs français</p>
--	--

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/Ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Les prix des abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.



Suite de la page 16

Sa puissance devrait apporter beaucoup, surtout qu'elle est desservie par un excellent jeu de tête, une frappe hors du commun, démontrant une polyvalence rare en football. De gardienne de métier, à Camp Nous, et à Valentina FC, en Haïti, Défenseuse latérale, à son arrivée en France, à Issy, au Havre, et défenseuse centrale, à Reims. et la voilà, arrière aujourd'hui, avec un bel avenir, surtout avec sa puissance athlétique, qui est un gros; son physique d'athlète et sa hardiesse, sa grande combattivité, favorisant cette évolution, qui n'en finit pas d'étonner, il est à souligner la

formation à Camp Nous insistant beaucoup sur cette notion de polyvalence. Les jeunes s'amuse et s'essayent à plusieurs postes, lors des nombreux petits matches-calcio libres très animés qu'ils jouent à longueur de journée. On est aussi inquiet des indisponibilités fréquentes, dans cette équipe. Par exemple, Dany Pierre-Louis n'a pas été remarquée. Plus inquiétant, l'absence de Tabita Joseph, la talentueuse défenseuse centrale, qui fait un brillant début de saison, avec Marseille, et pourtant annoncée pour les deux matches; autre absence, qui soulève des interrogations, Béatrice Petit-Frère, qui avait joué les trois matches du

Mondial australien, une petite préoccupation, est le fait que Danielle Étienne, souvent précieuse dans la circulation et la possession de balles, et Milam Pierre-Jerôme n'ont presque pas été utilisées à chaque fois qu'elles ont été appelées. Ce serait-ce du fait qu'elles étudient aux USA et qu'elles ne sont pas « vendables ou transférables » que la clique à Billy-Peterson n'ont aucun profit à tirer, donc ne veut pas les exposer.

Et après ce noyau ?

On ne peut s'empêcher de revenir à cette question, qui fait pleurer ceux qui se sont battus pour le football féminin. Et après ? Camp Nous

fermé ! Les académies régionales fermées ! Sauf un ou deux clubs maintiennent un petit noyau à un ou deux entraînements la semaine. Les animateurs, malades de football féminin, sont découragés d'avoir été insultés par les « chefs » qui ont utilisé l'avilissement du football féminin pour prendre le contrôle de la Fédération haïtienne de football (FHF); il n'y a pas une seule Haïtienne de 11-13-14 ans qui s'entraîne au football. Et après ? Comment demain sera-t-il fait ? Surtout paradoxe et honteux ! Les organisations, qui devraient soutenir à fond un mouvement travaillant à l'égalité des genres veulent un seul souci; au lieu de

soutenir cette noble lutte humaine en Haïti, pays corrompu, bourré de Conzérés d'apatrides et de traitres, ou préfère l'autre face consistant à faire de l'argent en créant de fausses victimes. Le football féminin a vécu 50 ans à cause des femmes !!! Apatrides et rapaces car tous les moyens sont bons pour s'enrichir. La FIFA voulait casser les reins d'un petit pays qui monte et qui menaçait de contrarier son business de milliards, elle a utilisé l'instinct pervers et corrompu des professionnels Haïtiens pour stopper l'élan de ces Haïtiennes, qui étaient en ascension vers des sommets mondiaux.

J.B.

Suite de la page 16

voir accompli. « Je laisse la Fédération avec ce sentiment mitigé. Oui, nous avons accompli de belles choses, mais je reste sur ma soif, car je sais que nous aurions pu faire bien plus ». précise-t-elle dans son dernier discours comme présidente de la FHV. Néanmoins, elle fait mention des avancées réalisées par rapport aux objectifs de départ. « L'objectif de départ était de faire jouer le volley-ball dans toutes les communes de la République, nous n'y sommes pas arrivés. Néanmoins, en accord avec notre ligne de départ, nous nous enorgueillons d'avoir introduit, ou continuer à faire jouer le volley-ball dans jusqu'à 62 communes et sections communales du pays ». a-t-elle poursuivi.

Elle se dit fière d'avoir « institutionnalisé la pratique du volley-ball scolaire, à l'échelle nationale, recadré et formaté la compétition nationale de club pour en faire une vraie compétition de club champion, en la délocalisant dans plusieurs villes du pays ». Toujours en rapport à ses objectifs, la Fédération, dit-elle, a formé plus de 300 techniciens, entraîneurs et arbitres, dirigeants en

volley de salle et en beach volley, des formations de niveau I et II ont été organisées, des séances de renforcement des équipes nationales, des formations à l'étranger pour les techniciens, et bien d'autres encore. De grands tournois de volley de jeunes ont été organisés dans plusieurs villes du pays. Dans la région, les équipes U21 filles ont été titrées en Barbade, et les garçons à Trinidad. Elle précise pour dire, qu'un autre objectif important a été atteint durant son mandat, « celui de faire entendre et de faire valoir la voix d'Haïti dans les espaces de décisions du volley régional et mondial ». Présentement, elle occupe les places suivantes : Trésorière sous le conseil de la CASOVA, présidente de la commission finance, à la NORCECA, et membre de la commission finance de la FIVB. Un accomplissement majuscule, puisqu'elle fera en sorte que la voix du volley-ball haïtien soit toujours entendue. Mme Graham a tenu à mentionner trois événements marquants de son administration : la visite, en 2016, de la Cubano-haïtienne, Mireya Luis, l'une des plus grandes volleyeuses de tous les temps, l'introduction du colonel Jacques Joachin au Hall of

Fame du volley-ball, en 2018, et l'hommage qui lui a été rendu, comme pionnier du volley-ball haïtien, en décembre 2020.

Mais Margarette Graham n'a pas caché son inquiétude, au moment de terminer son discours. « Je me retire aujourd'hui le cœur un peu lourd, non pas à cause de ce que nous aurions pu ou dû accomplir, non pas à cause qu'on est passé à côté d'objectifs clés, mais je m'inquiète de cet environnement toxique, « manfouben », qui nous entoure, un environnement qui est peu porté vers la recherche de l'excellence et des résultats, mais qui est plutôt porté vers « buzz », de la calomnie, du dénigrement gratuit au détriment de ceux et celles qui se sacrifient tous les jours, et qui font de leur mieux pour construire. Je m'inquiète fortement, que l'intégrité, du « fair-play », le respect de l'autre semblant être de vains mots dans notre société, je m'inquiète de cette déperdition des athlètes, des entraîneurs et des joueurs ». avouait-elle sans langue de bois. Elle demande enfin à l'État, comme elle le fait depuis toujours, de se doter d'une politique sportive publique et d'un cadre légal et réglementaire pour un

accompagnement formel du mouvement sportif.

En dernier lieu, Mme Graham s'est adressée aux membres du nouveau comité exécutif de la FHV, en ses termes. « Je m'en vais en souhaitant bon combat et succès à la nouvelle équipe. Il va vous falloir force, détermination, courage, ténacité, et surtout sincérité, honnêteté, intégrité, dans quel que soit l'approche que vous adopterez. Soyez exigeants envers vous-mêmes et vous pourrez exiger des autres ».

Le nouveau président du Comité exécutif de la FHV, Frédéric François, promet de ne jamais baisser les bras. Il dit prendre l'ampleur de la tâche qui l'attend. Il a tenu à remercier son prédécesseur, qu'elle qualifie, d'exigeante dans son travail. Il a multiplié les remerciements, avant de promettre qu'il va faire de son mieux pour rester sur la voie tracée par cette dernière. Il avoue que ce ne sera pas facile, mais il va se battre pour maintenir en vie le volley-ball. M. François a terminé sur un slogan : « Kore volley-ball », qui sonne déjà comme un appel à la solidarité de tout un chacun.

C'est une nouvelle page qui se tourne pour le volley-ball haïtien, avec le retrait de Mar

garette Graham à la tête du Comité exécutif de la FHV. Après trois mandats consécutifs, à s'entêter à mettre le volley-ball haïtien sur la carte du volley régional et international, elle tire sa révérence. Son passage a été des plus remarquables. Son savoir-faire, sa personnalité, sa force de caractère ont été déterminants pour diriger la FHV, qu'elle a inscrite parmi les plus productives dans le milieu du sport. Les dirigeants des autres fédérations, les membres du secteur privé des affaires, les journalistes et les responsables de l'État peuvent témoigner de sa ténacité à toujours mener au bon port les différentes activités qu'elle a entreprises. C'est une « bosseuse », une travailleuse, une infatigable qui n'abandonne jamais. Sa vision pour le sport, elle l'a partagée pendant des années, elle n'a jamais raté une occasion de présenter aux acteurs, privés et publics, intervenant dans le sport. Elle n'est, certes, plus présidente du Comité exécutif de la FHV, mais son apport colossal survivra éternellement. Merci madame Graham !

R.S.





Brooklyn Dreams Charter School (K-8)

259 Parkville Avenue
Brooklyn, NY 11230-1310
BrooklynDreamsCharterSchool.org
718-859-8400

Brooklyn Excelsior Charter School (K-8)

856 Quincy St
Brooklyn, NY 11221-3612
BrooklynExcelsiorCharterSchool.org
718-246-5681

Brooklyn Scholars Charter School (K-8)

2635 Linden Blvd
Brooklyn, NY 11208-4907
BrooklynScholarsCharterSchool.org
718-348-9360

Riverton Street Charter School (K-8)

118-34 Riverton Street
St. Albans, NY 11412-4024
RivertonStreetCharterSchool.org
718-481-8200

AVIS D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour l'année scolaire 2024-25 se clôturent le 1 avril 2024 à 17h00. Les formulaires de demande d'inscription peuvent être obtenus en contactant l'école. Si le nombre de demandes reçues pendant les inscriptions dépasse le nombre de places disponibles, un tirage au sort sera nécessaire. Le tirage au sort, si nécessaire, aura lieu en direct aux dates suivantes :

- Brooklyn Dreams Charter School – 3 avril 2024 à 9:00
- Brooklyn Excelsior Charter School – 3 avril 2024 à 10:00
- Brooklyn Scholars Charter School – 3 avril 2024 à 11:00
- Riverton Street Charter School – 3 avril 2024 à 14:00

Les demandes reçues après la clôture des inscriptions seront acceptées selon le principe du premier arrivé, premier servi pour les places restantes. Des listes d'attente seront constituées en conséquence.

AVIS SUR LA POLITIQUE NON DISCRIMINATOIRE À L'ÉGARD DES ÉTUDIANTS


Les National Heritage Academies ne pratiquent aucune discrimination et ne limitent pas l'admission d'un élève sur quelque base illégale que ce soit, y compris sur la base de l'appartenance ethnique, de l'origine nationale, de la couleur, du besoin de services d'éducation spéciale, du sexe, du genre, du handicap, des capacités intellectuelles, des mesures de réussite ou d'aptitude, des capacités sportives, de l'origine, de la croyance, du genre, de la religion ou de l'ascendance. Une école ne peut exiger aucune action de la part d'un élève ou d'une famille (comme un test d'admission, un entretien, une rédaction, la participation à une séance d'information, etc.) pour qu'un candidat reçoive ou soumette une demande d'admission à cette école.


Injections, tests, examens médicaux et fractures.

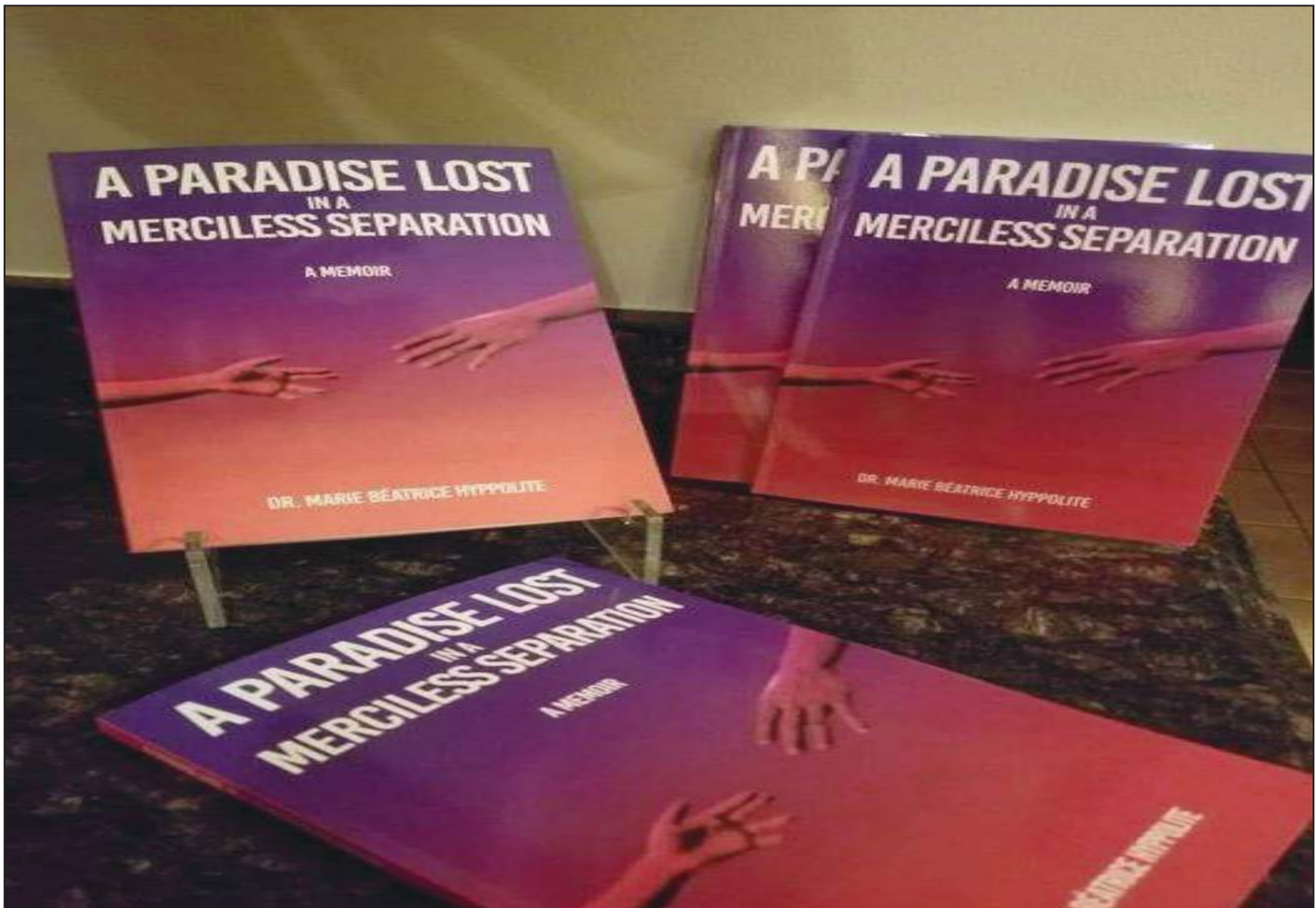
C'EST LA VIE.

Inscrivez-vous maintenant pour vous assurer que tout soit couvert par votre assurance-maladie à partir du 1er janvier 2024.



 nystateofhealth.ny.gov

 (855) 355-5777





Football féminin

LIGUE DES NATIONS FÉMININE CONCACAF : HAÏTI CARTONNE FACE À SAINT KITTS

Jeudi 26 octobre : Haïti bat Saint Kitts 11-0

Lundi 30 octobre : Haïti bat Saint Kitts 13-0

Par Jaques Brave

La Sélection nationale féminine vient de disputer le deuxième tour de la toute première édition de la Ligue féminine des nations, le 1er match, joué en septembre, avait vu les jeunes Haïtiennes s'imposer de justesse dans un match qu'elles ont dominé 1-0, grâce à un but de Nérilia Mondésir. La Capoise, en grande forme, avait pris le contrôle du jeu et, de concert avec l'autre nordiste, Batcheba Louis, imposé le jeu de l'équipe haïtienne. Corven étant absente, pour blessure; il est vrai, le fait qu'elles travaillent toutes les semaines en club, en France, depuis déjà six ans, est une garantie que le pays dispose de deux armes absolues pour affronter n'importe quel adversaire, surtout lorsqu'elles ont l'opportunité de bénéficier d'une préparation minimale, et qu'elles peuvent compter sur Corventina, confirmant chaque jour qu'elle est bien l'étoile mondiale, la meilleure joueuse du monde du moment et le prouve chaque jour avec son

nouveau club lyonnais.

Nérilia et Batcheba : Encore des buts pour Haïti

Cette fin de semaine, elles avaient rendez-vous avec un petit poucet de la zone, pourtant en Ligue A de la CONCACAF, ce qui n'est pas des moins



Batcheba Louis et Nérilia Mondésir.

dres, mais ce fut une formalité rapidement expédiée. Nos Haïtiennes se sont baladées, et peut-être auraient pu battre leur record de (24-0 contre Grenade) daté de 10 ans. On peut même, s'il n'y avait pas toutes

ces précipitations, tant elles dominaient leur sujet. Ayant la chance d'être installées toutes en Europe, le projet serait désormais de chercher comme sparring partners de grandes équipes européennes, pour continuer à progresser, et surtout qu'on établisse autour de l'équipe un climat serein de

leuse, et aussi, surtout depuis quelque temps sans un coach haïtien... on a encore vu dans les tribunes du Warner Park, à Saint Kitts, le racketteur Billy Dieussaint Chalera, racketteur et son alter-égo Peterson Mira goane l'autre racketteur qui pille les joueuses et qui maintient un climat malsain au sein de toutes les sélections masculines et féminines, car elles sont pour se balader et s'amuser, et surtout maintenir un climat de peur dans le groupe : ou vous vous soumettez ou vous êtes renvoyés. Ce qui empêche un climat serein dans le sport roi. La réforme réclamée par les fans devrait commencer avec le jugement de ces voyous et leurs acolytes, qui ont détruit Camp Nous et les académies des villes de province.

Nérilia Mondésir

Ces trois victoires n'assurent pas pour autant la qualification pour la Gold Cup et la Copa America féminine. Costa Rica est encore en course, et la CONCACAF a fait une erreur dans le calendrier, en program-

mant le dernier match des Costa Ricaines contre Saint Kitts, après Costa Rica-Haïti, à San José. L'équipe de Saint Kitts, déjà largement battue, sera démobilisée totalement, et sera mise en déroute avec un score qui sera suffisant, au cas où Haïti chuterait, face à San José. Haïti devrait insister, auprès de la CONCACAF pour programmer Costa Rica-Haïti comme le dernier match du groupe.

Difficile de juger l'apport du nouveau coach Gonzales. On constate seulement que Tabita Joseph, qui fait un bon début de saison, à Marseille, plus solide et excellente contre attaquante, n'a pas été alignée lors des deux matches, et remplacée par une nouvelle. Le coach a aussi tenté une innovation prometteuse, avec Kthna Louis en attaque, à l'aile gauche. Sa puissance devrait apporter beaucoup, surtout qu'elle est desservie par un excellent jeu de tête, une frappe hors du commun, démontrant une poly

Suite en page 12

CHANGEMENT AU VOLLEY-BALL HAÏTIEN

Un nouveau président élu au Comité exécutif de la FHV

Par Ricot Saintil

Le 28 octobre dernier, à l'hôtel Montana, s'est tenue l'assemblée générale électorale de la Fédération haïtienne de volley-ball (FHV), de laquelle est sorti un nouveau Comité exécutif. Margarete Graham, présidente de celui sortant, ne s'est pas représentée, laissant, du même coup le champ libre, à son vice-président, Frédéric François, seul candidat à cette fonction, devenu, au terme du scrutin de cette date, le nouveau président de la FHV.

L'assemblée générale électorale organisée en cette date à la Fédération haïtienne de volley-ball, pour le renouvellement de ses membres, n'avait pas eu

lieu à la date prévue (octobre 2022), comme l'exige les statuts en vigueur de cette institution, le climat d'insécurité en était la cause, selon les responsables. Repoussée de 3 mois et ensuite de 9, avec la non-objection de l'assemblée des clubs, elle a finalement eu lieu, sous une forme hybride, pour répéter les organisateurs, avec la participation des délégués en présente et en visio-conférence.

Tôt, dans la matinée du 28 octobre, les membres du comité sortant étaient à pied d'œuvre à l'hôtel Montana pour s'assurer que cette assemblée générale électorale « inédite » réussisse. Des mouvements interactifs sur la cour et dans la salle

réservée pour l'occasion se multipliaient. Les arrangements techniques pour faciliter la visio-conférence rencontraient certaines difficultés, en raison de la mauvaise qualité de l'internet. Les délégués présents ont pris place dans la salle Olivia, les autres éparpillés dans six points différents du pays s'installaient pour faire les derniers réglages. Une fois que tout était en place, Mme Graham a officiellement ouvert l'assemblée en mettant l'accent sur le caractère singulier de cette assemblée, mais surtout sur la nécessité qui lui incombe de passer le flambeau à un comité exécutif élu. Frantz Eddy Joachim, deuxième vice-président du comité

sortant, s'est mis dans la peau d'un maître de cérémonie, pour s'assurer du bon déroulement de l'assemblée générale électorale.

De l'appel des délégués, en passant par celui des candidats aux différents postes, le processus menant au scrutin a été scrupuleusement respecté. Pour le nouveau comité, Frédéric François, président, Joseph Edgard Dumay et Frantz Eddy Joachim sont respectivement premier et deuxième vice-présidents, Wisly Pierre, secrétaire général et Dagna Blémur, conseillère. Des problèmes techniques ont empêché au conseil électoral de compléter le processus. Mise en continuation, la séance se tiendra à la fin du

mois pour combler les autres postes (secrétaire général, conseillers et trésoriers) restés toujours vacants.

La présidente sortante, Margarete Graham, qui a brigué trois mandats, depuis sa première élection (2010-2014, 2014-2018, 2018-2022), a révolutionné le milieu du volley-ball en Haïti. N'étant plus candidate à sa succession, elle s'est comportée, tout au long de son règne, comme une dirigeante modèle, courageuse, honnête et intègre. Son dévouement à la cause du volley haïtien n'a pas de prix. Elle laisse, malgré tout, la FHV sans avoir le sentiment du devoir accompli. « Je laisse la

Suite en page 12